



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE CÔTE-D'OR



RAPPORT D'ACTIVITÉ & FINANCIER

JEUDI 16 JUIN 2022
CENTRE SOCIAL DU PAYS D'ARNAY – ARNAY LE DUC

2021

SOMMAIRE

Rapport moral	5
Fédération 21, une gouvernance associée	8
Les structures de l'Animation de la Vie Sociale en Côte-d'Or	8
Les adhérents	9
Le Conseil d'Administration	12
Une participation de tous les membres du réseau	14
Des formations pour développer les connaissances	17
Projet fédéral 2020-2025	21
Nos orientations	21
Fédéralisme	24
Lien social & Vivre ensemble	25
Participation & Pouvoir d'agir	26
Les fonctions fédérales de base	30
Dynamique de réseau	30
Ressources & Veille	35
Expertise et soutien : l'accompagnement au quotidien	39
Force politique : des rencontres partenariales	41
Communication	44
SENACS	48
Fédéralisme, du national au local	53
FCSF, les groupes nationaux	53
L'Union régionale Bourgogne-Franche-Comté	56
La démarche congrès : au plus près des territoires	61
Partenariats	66
Faire connaître et reconnaître le réseau	66
Partenariats financiers	69
Rapports financiers	76
Rapport expert-comptable ETC	76
Compte de résultat 2021 et Prévisionnel 2022	77
Bilan 2021	82
Texte des résolutions	83





Merci à toutes et tous pour votre participation à notre Assemblée Générale. Merci à l'équipe d'Arnay le Duc, bénévoles et professionnels, qui nous reçoit aujourd'hui ainsi qu'à tous les collègues des structures, qui nous accueillent dans leurs locaux tout au long de l'année pour nos réunions et s'impliquent dans nos travaux ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration. Sans vous la fédération ne

serait rien.

Merci à la ville de Dijon qui nous héberge gracieusement à la Maison des Associations.

Merci aux partenaires qui nous font confiance, en nous finançant et en partageant nos valeurs et notre projet, notamment les signataires de la Charte de qualité des Centres Sociaux : CAF, Conseil départemental et MSA.

Lors du précédent rapport, je soulignais la difficile année 2020 que nous venions de traverser, tant pour les habitants que pour les professionnels des structures.

2021 a, elle aussi été une année bien singulière. Les événements sont une nouvelle fois venus bousculer les savoirs faire, les attentes, les façons de vivre et de travailler et mettre à l'épreuve les relations sociales familiales et éducatives.

Je pense que c'est tous ensemble, habitants, bénévoles, professionnels et élus que nous pouvons, par de l'échange, du débat, de la reconnaissance mutuelle et des actions concertées, relever ce défi de l'éducation à la Justice sociale, à la Démocratie et à la Paix..

Dans les associations et les structures d'animation de la vie sociale, pour qui le lien social et la proximité font loi, que d'interrogations, voire de découragement ! Il a fallu s'adapter, mettre en place de « toujours » nouvelles règlementations, se réorganiser, imaginer et créer tout en gardant le sens de notre engagement au service de tous et en préservant au maximum l'implication et la participation des habitants de nos territoires. Un vrai défi et beaucoup de choses sont à reconstruire !

Je remercie également l'équipe, Florence, Estelle et Agnès pour leurs compétences et leur engagement. La fédération comme vous pourrez le constater en lisant ce rapport d'activité n'a pas failli à son rôle de soutien et

d'accompagnement des structures, que ce soit individuellement par l'accompagnement des renouvellements de projet ou collectivement par l'organisation de rencontres par métiers ou de temps de formation.

De nouveaux axes ont pu être développés grâce au travail de la chargée de mission venue compléter l'équipe en 2020 : vieillissement, accès aux droits et accompagnement des Espaces de Vie Sociale.

L'élaboration en partenariat avec la CAF de la plaquette SENACS a, une nouvelle fois, contribué à la valorisation des actions des centres sociaux et des Espaces de vie sociale et de leur impact sur les territoires.

Je soulignerai également notre implication au sein de l'Union régionale Bourgogne-Franche-Comté et de la Fédération des Centres Sociaux de France que je remercie pour son soutien régulier.

Ce rapport d'activités reprendra dans le détail ces actions menées ainsi que la poursuite du développement des axes de notre projet fédéral :

➔ Commission Ressources humaines et finances

➔ Commission Fédéralisme

➡ Commission Lien social et Vivre Ensemble

➡ Commission Participation et développement du Pouvoir d'Agir renforcé par le Groupe Banquets.

En conclusion de ce rapport moral, je souhaite réaffirmer que, référence des Centres Sociaux, « l'Éducation Populaire est une exigence du 21^{ème} siècle », comme le souligne le rapport de 2019 du CESE, Conseil Économique, Social et Environnemental :

➡ Elle a un rôle capital à jouer pour contribuer à « faire et refaire société ».

➡ Elle s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation.

➡ Elle considère les plus démunis comme ayant des richesses à apporter à l'ensemble du collectif.

« L'Éducation Populaire est une fabrique de la République » comme l'affirme le plaidoyer

signé à Poitiers lors des Rencontres nationales de l'Éducation Populaire en mars 2022 par les 70 têtes de réseau.

A l'heure des 120 ans de la loi 1901 et des 50 ans de l'Animation globale, je sais que nous partageons la conviction que la vie associative est créatrice de progrès et de lien social, de fraternité et de citoyenneté. Son importance est cruciale, particulièrement en cette période où la participation citoyenne au projet républicain se pose.

Parallèlement, la guerre en Ukraine vient nous rappeler la fragilité de notre Monde, la nécessité d'affirmer nos valeurs inconditionnelles d'accueil, notre solidarité et notre respect envers tous les hommes, d'où qu'ils viennent.

Les centres sociaux, comme les autres acteurs de l'éducation populaire, ont bien sûr un rôle à jouer.

Je pense que c'est tous ensemble, habitants, bénévoles, professionnels et élus que nous pouvons, par de l'échange, du débat, de la reconnaissance mutuelle et des actions concertées, relever ce défi de l'éducation à la Justice sociale, à la Démocratie et à la Paix.

Rendez-vous donc pour les Grands banquets qui, à l'initiative de la Fédération nationale, seront organisés en 2022 en Côte d'Or et sur tout le territoire national.

ODILE GOIZET

PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE CÔTE-D'OR – 21

FÉDÉRATION 21, UNE GOUVERNANCE ASSOCIÉE

➤ Les structures de l'Animation de la Vie Sociale en Côte-d'Or	8
➤ Les adhérents	9
➤ Le Conseil d'Administration	12
➤ Une participation de tous les membres du réseau	14
➤ Des formations pour développer les connaissances	17



FÉDÉRATION 21

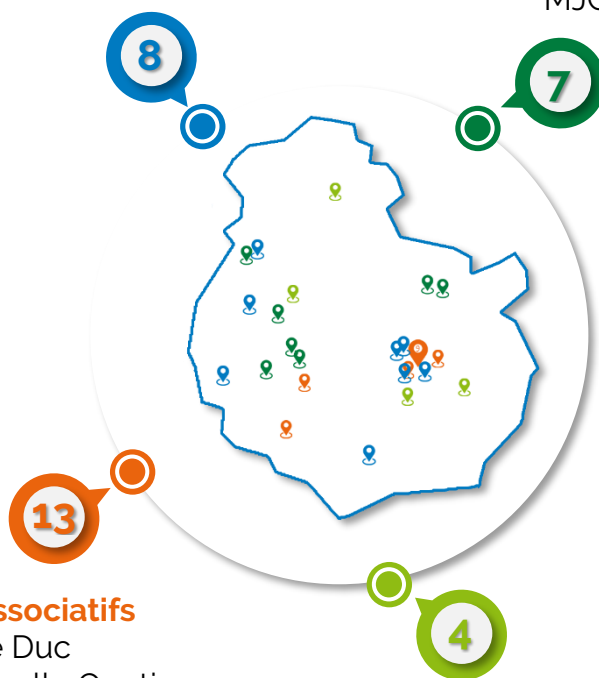
LES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, EN CÔTE-D'OR, C'EST...

8 Centres sociaux municipaux

Centre social Espace Beaune
Centre social La Ruche Longvic
Centre social Bachelard Marsannay la Côte
Centre social Romain Rolland Montbard
Centre social Germaine Tillion Plombières lès Dijon
Centre social Saulieu
Centre social Simone Veil Semur en Auxois
Centre social La Turbine Talant

7 Espaces de Vie Sociale

Côté Rue Vitteaux
Covati Is sur Tille
Escale 21 Marcilly sur Tille
La Brionnaise Soussey sur Brionne
Le Là Itou – La Coudée Mont Saint Jean
Les petits curieux Marigny le Cahouët
MJC André Malraux Montbard



13 Centres sociaux associatifs

Centre social Arnay le Duc
Centre social la Passerelle Quetigny
Centre social l'Agora Pouilly en Auxois
Cercle Laïque Dijonnais
Léo Lagrange Le Tempo Dijon
Léo Lagrange Espace Baudelaire Dijon
Léo Lagrange L'Archipel Dijon
MJC Centre social Chenove
MJC Centre social La Maison Maladière Dijon
MJC Centre social La Maison Phare Dijon
MJC Centre social Les Bourroches Dijon
MJC Centre social Montchapet Dijon
PEPC BFC Les Grésilles Dijon

4 Centres sociaux EPCI

Centre social Chatillon sur Seine
Centre social Gevrey Chambertin Nuits Saint Georges
Centre social Plaine dijonnaise Genlis
Centre social COPAS Venarey lès Laumes

FÉDÉRATION 21 – Les adhérents

14 CENTRES SOCIAUX ADHÉRENTS EN 2022 SUR LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-D'OR...

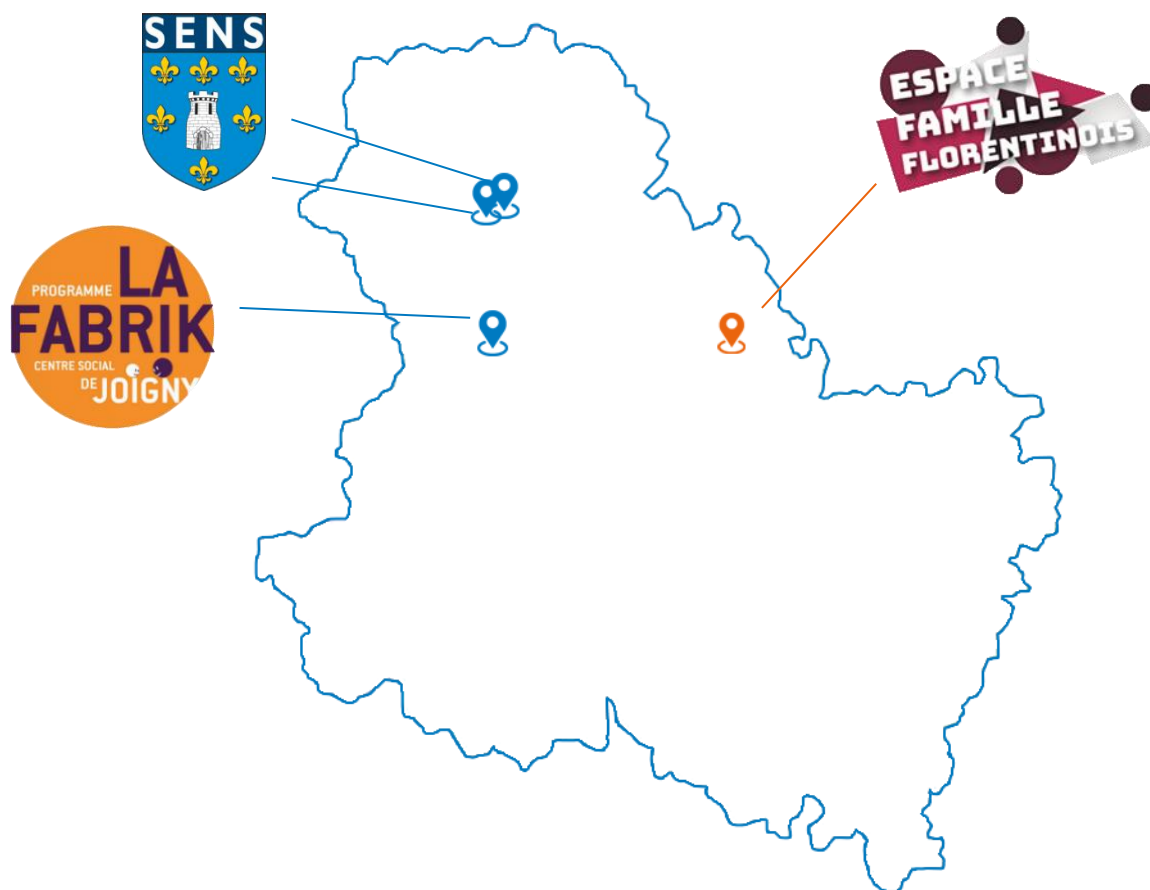


		
CENTRE SOCIAL DU PAYS D'ARNAY	CENTRE SOCIAL L'AGORA	CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE
ARNAY LE DUC	POUILLY EN AUXOIS	QUETIGNY
Gestion associative	Gestion associative	Gestion associative



FÉDÉRATION 21

...ET 4 SUR LE TERRITOIRE DE L'YONNE





CENTRE SOCIAL
ESPACE FAMILLE
FLORENTINOIS

SAINT-FLORENTIN

Gestion associative



CENTRE SOCIAL
LA FABRIK

JOIGNY

Gestion municipale



CENTRE SOCIAL
LES CHAILLOTS

SENS

Gestion municipale



CENTRE SOCIAL
CHAMPS PLAISANTS

SENS

Gestion municipale

FÉDÉRATION 21

Des membres élus lors de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2021

COLLÈGE GESTIONNAIRE ET HABITANTS

BALLAND Patrice - Cs Arnay le Duc
DUREUIL Valérie - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges
ISSAD Monique - Cs Longvic
JEAN DIT MARS Chantal - Cs Arnay le Duc
LUCAND Christophe - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges
MARCHISSET Christian - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges
MICHEL Luc - Cs Semur en Auxois
PERNEY Sébastien - Cs Talant
PRIOUX Émilie – Cs Pouilly en Auxois
POUSSIN Christine - Cs Arnay le Duc
RETY Jean Marc - Cs Longvic

COLLÈGE PROFESSIONNELS

BILLARD Aurélie - Cs Arnay le Duc
CANALES Yolande - Cs COPAS Venarey lès Laumes
E SOUSA Sandra - Cs Longvic
JAMBU Dorine - Cs Plombières lès Dijon
MACABEY Jérôme - Cs Quetigny
MALHERBE Julie - Cs Pouilly en Auxois
PILLOT Sandrine - Cs Les Grésilles Dijon
ROLLOT Xavier - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges

MEMBRES ASSOCIÉS

BLANDIN Sylvain - CS Chenôve
BOURCIER Marie Jo
GOIZET Odile

MEMBRES DE DROIT

PEDEAU Laurent (par délégation Lucile QUILOT et/ou Nicolas LUCIANI) – CAF 21
BERTRAND Gaëlle – Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne
EL HASSOUNI Hamid – Ville de Dijon
HOAREAU Antoine – Ville de Dijon
En attente de désignation – Conseil Départemental



324 heures

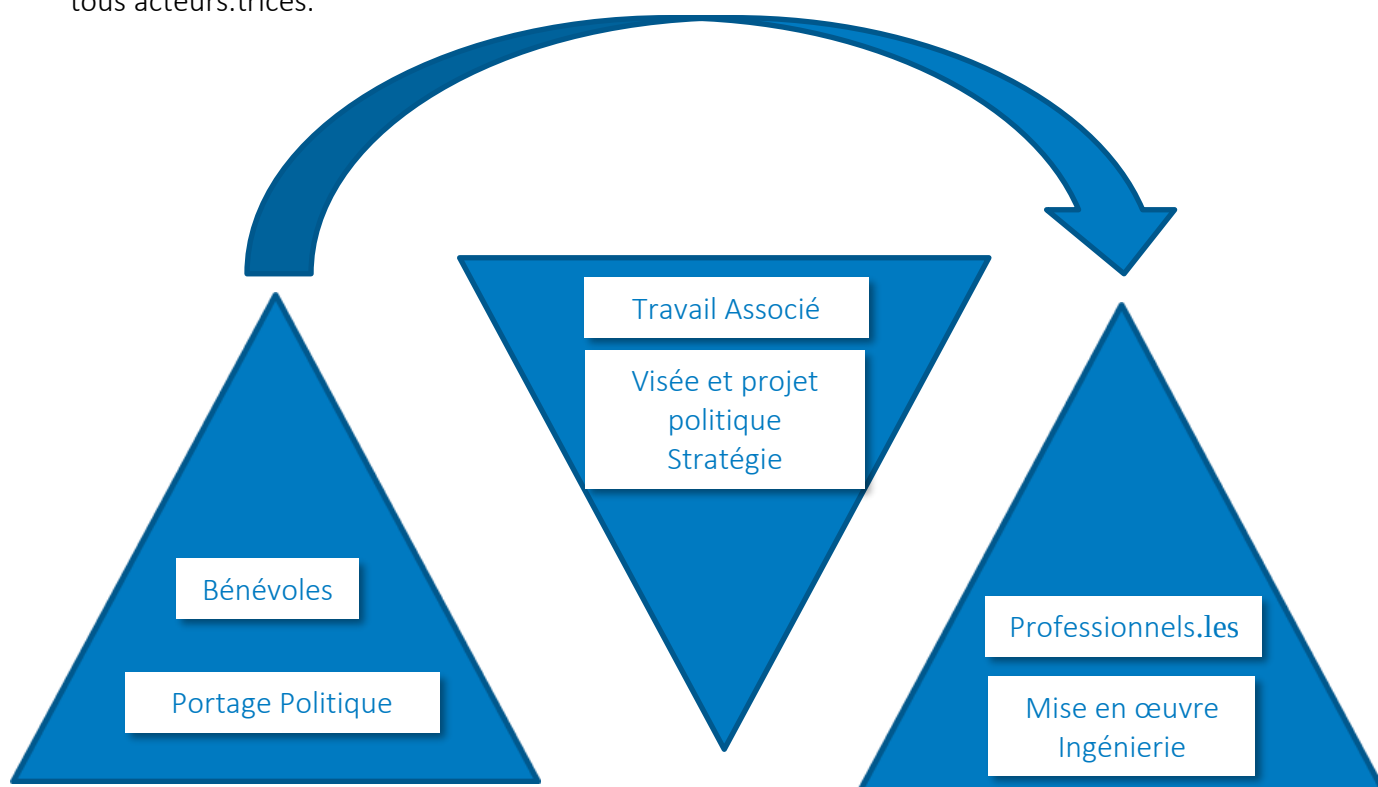
9 Conseils d'administration
dont 4 en visioconférence

17 temps de rencontres
pour les 3 commissions,
soit **26** rencontres

1 assemblée générale
le 1^{er} Juillet 2021

En 2021, ce sont 26 rencontres ou temps d'échanges qui ont été organisés pour mieux articuler notre projet politique et ses déclinaisons avec les besoins du réseau.

Ces différents temps s'appuient sur une spécificité du réseau des Centres Sociaux : le travail associé. C'est l'essence même de nos manières de faire et d'agir, qui associe bénévoles et professionnels mais tous acteurs.trices.



COOPÉRATION AU SERVICE DU PROJET

Une participation de tous les membres du réseau

Un outil d'analyse des heures a été mis en place en 2021. Il permet de mesurer le temps passé par thématiques pour tous les acteurs du réseau : administrateurs, professionnels du réseau et salariées de la fédération.

Les professionnels du réseau de la Fédération 21 : 112 heures ont été effectuées par les professionnels du réseau au cours de l'année 2021, dont 45 heures comptabilisées dans la thématique banquets citoyens.

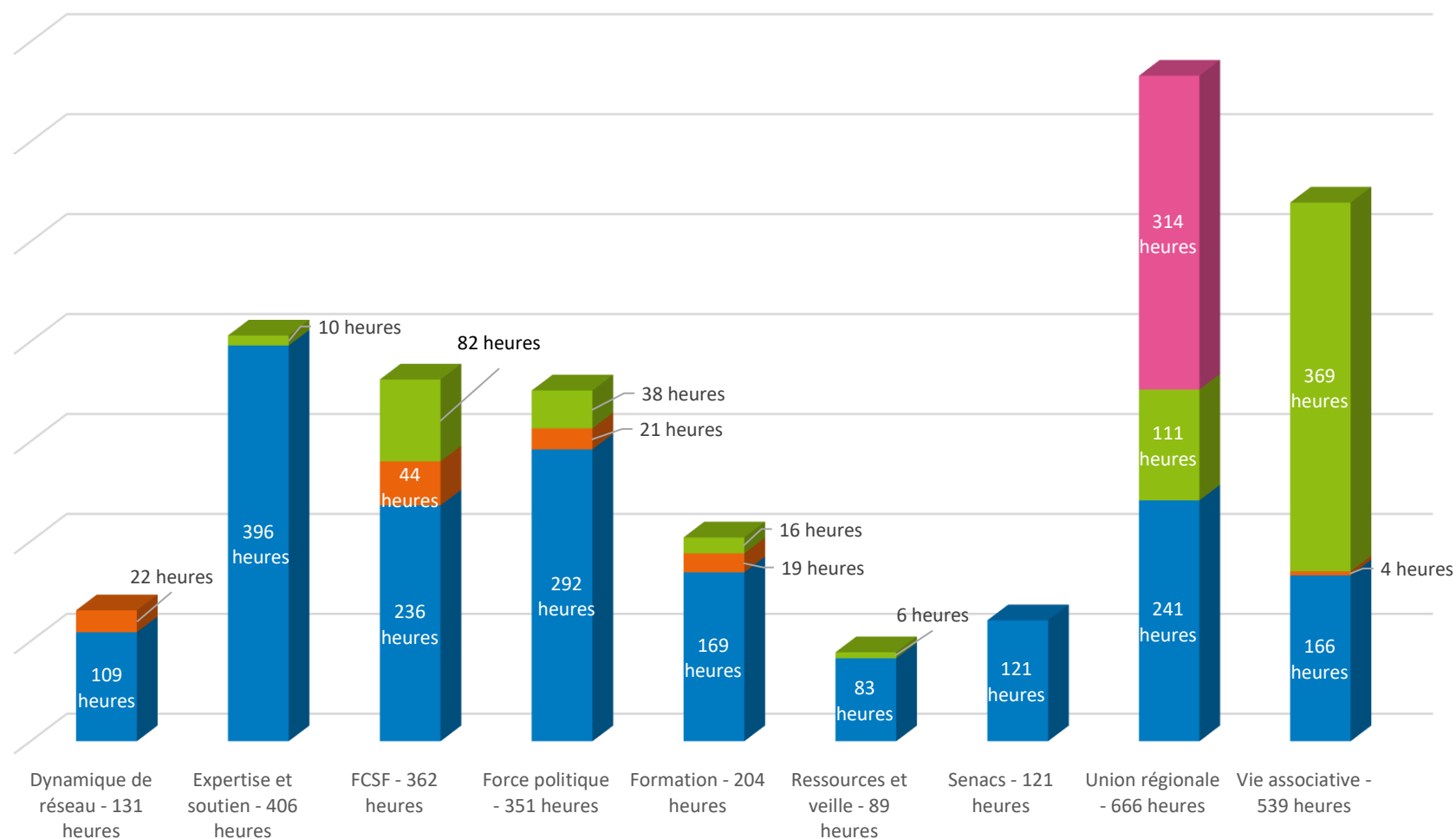
Les administrateurs de la Fédération 21 : 632 heures ont été effectuées par les administrateurs de la fédération en 2021

La Fédération, c'est bien sûr une équipe de 3 salariées mais c'est aussi et surtout une dynamique de réseau qui associe tous les acteurs.trices des structures de l'Animation de la Vie Sociale. Que l'on soit, administrateur.trice, référent famille, agent d'accueil, animateur.trice, directeur.trice, ... et que l'on souhaite contribuer, renforcer, participer à la « vie du réseau », c'est possible !!

C'est aussi rencontrer d'autres collègues, tisser des liens différents, sortir de son quotidien.

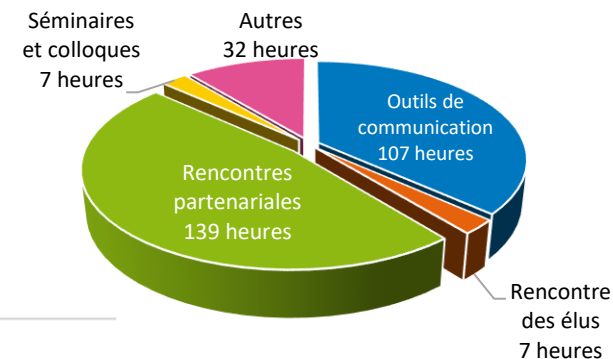
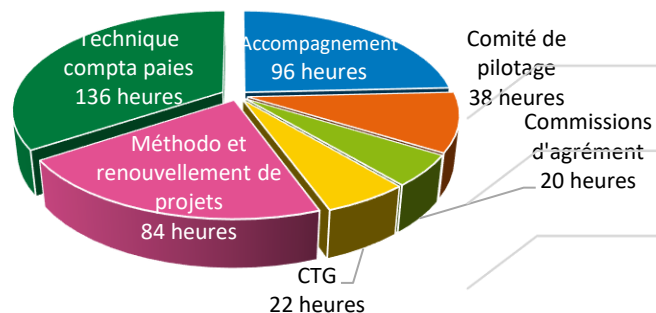
Chacun.e apporte ses compétences, son savoir et savoir-faire ainsi que son expertise et c'est ensemble, par la synergie créée et notre complémentarité que différents projets/actions peuvent être menés de front.

Notre capacité de faire ensemble, l'intelligence collective développée renforcent le sentiment d'appartenance au réseau.

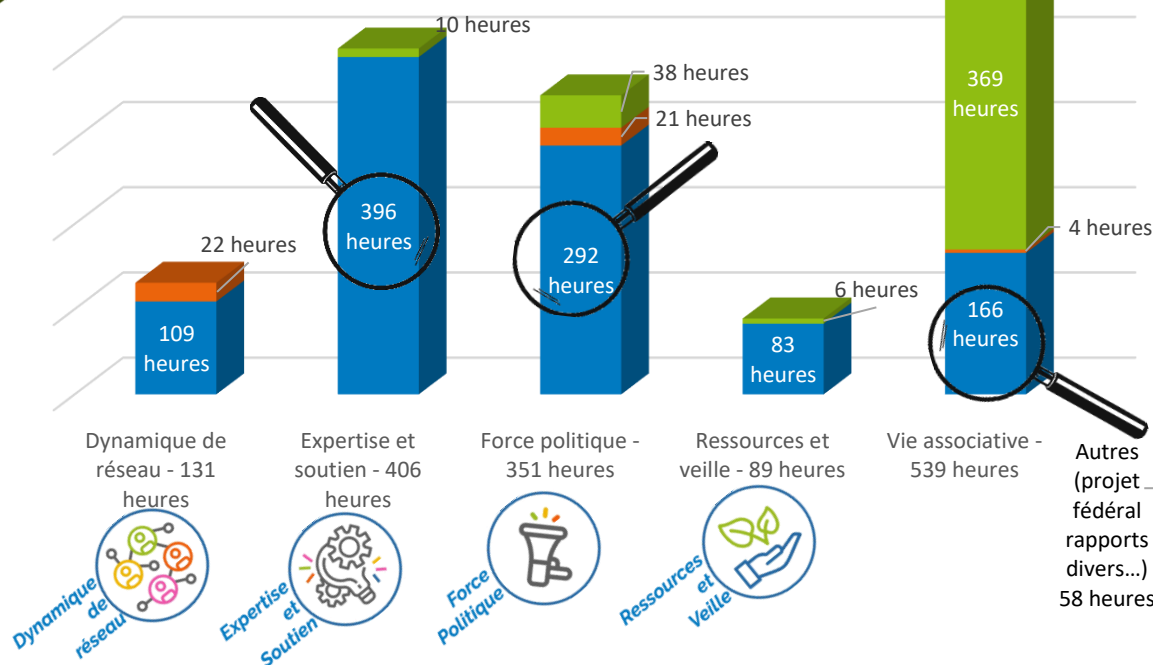




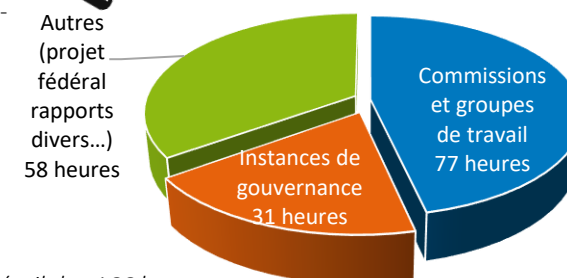
Détail des 396 heures de la thématique expertise et soutien



Détail des 292 heures de la thématique force politique



Détail des 166 heures de la thématique vie associative



- Salariées Fédération 21
- Professionnels du réseau
- Administrateurs Fédération 21

Des formations pour développer les connaissances

Animer à distance

Formation tissée par la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre en partenariat avec la CPNEF et Uniformation et animée par Accolades.



Actualisé le 04/03/20



Animer une équipe, un réseau, des réunions partenariales à distance - Comment garder la dynamique collective en visioconférence ?

3 journées de formation pour l'ensemble de l'équipe de la fédération de Côte-d'Or avec pour objectifs :

- ➔ Adapter les principes de l'animation participative au distanciel
- ➔ Construire des processus participatifs en format digital
- ➔ Analyser ses pratiques numériques

Cette formation nous aura permis :

- ➔ De consolider nos principes d'animation
- ➔ Développer et renforcer nos compétences liées à l'animation numérique
- ➔ Découvrir de nouveaux outils
- ➔ Renforcer l'interconnaissance avec les acteurs de la région

Droit du travail, convention collective nationale Alisfa, mieux les connaître pour mieux les appliquer



28 heures (4 journées)

de formation pour Florence MIELLE pour asseoir la fonction « Ressources Humaines ».

Les objectifs de cette formation :

- ➔ Comprendre le cadre du Contrat de Travail et la Convention collective
- ➔ Identifier les droits et les obligations de l'employeur, ceux issus de la CCN
 - ➔ La Classification, la rémunération
 - ➔ Embaucher
 - ➔ Choisir le contrat adapté
 - ➔ Organiser le travail en tenant compte des durées légales et des dispositions de la CCN
 - ➔ Les suspensions du contrat
 - ➔ Le droit disciplinaire
 - ➔ Le licenciement pour faute
 - ➔ Tous les modes de rupture du contrat
 - ➔ Procéder à un licenciement pour motif personnel non-disciplinaire
 - ➔ Procéder à un licenciement pour raison économique

Cette formation aura permis :

- ➔ Identifier les spécificités de la CCN Alisfa
- ➔ Avoir d'une vue d'ensemble de la réglementation en matière de droit du travail
- ➔ Consolider les pratiques

Facilitation graphique



BRESSE DU JURA

« Révélez vos idées avec la facilitation graphique ! » De la prise de note personnelle à la fresque en public, explorez les possibles...
14 heures de formation sur 2 jours pour Estelle Lemoine Bourgeois.

Renouer avec le plaisir de tenir des feutres, se mettre de l'encre sur tous les doigts et réfléchir en images...

La facilitation graphique est une approche alliant illustration et organisation de la pensée.

Objectifs pédagogiques

➤ S'approprier les techniques de base de la facilitation graphique.

➤ Expérimenter différents modes et formats de facilitation graphique (préparation de support, prise de note en direct, fresque...).

➤ Ancrer la facilitation graphique dans ses situations professionnelles (réunions, animations, formation...).



Impact social

NISKA  S'engager collectivement dans une démarche d'évaluation en impact social



Les Fédérations des Centres Sociaux de Côte-d'Or et de la Nièvre, ainsi que l'Union Régionale BFC des Centres Sociaux, ont souhaité ouvrir un vaste chantier avec des

centres sociaux de leur réseau sur un sujet d'actualité : **l'impact social**.

Évaluer son impact social permet de démontrer que son activité est utile pour la société, d'affirmer son identité, d'améliorer sa performance ou ses pratiques.

Les centres sociaux du réseau ont fait part de leur intérêt à se former et à être accompagnés pour construire une mesure d'impact social simple, efficace et réaliste.

Les besoins et les représentations du réseau sont à géométrie variable en fonction des centres et des territoires. C'est pour ces raisons que les fédérations souhaitent engager une « première vague » de centres sociaux accompagnés par Niska Accolades.

La formation conduite par Niska Accolades propose une formation innovante et ouverte à de nouvelles approches. Elle permet de constituer une équipe à la fois dans les temps de formation comme dans les temps d'accompagnement des bassins de vie.

Au total, 11 équipes « impact »

Une formation innovante et singulière tant par ses participants, que par son ingénierie : les centres sociaux de Côte-d'Or et de la Nièvre, les CAF de Côte-d'Or et de la Nièvre, les fédérations 21 et 58 et l'UR BFC

En Côte d'or, on compte 5 équipes impact

➤ Centre social La Passerelle - Quetigny
➤ Centre social La Plaine Dijonnaise - Genlis
➤ Centre social Agora – Pouilly en Auxois et EVS La Coudée – Mont Saint Jean

➤ CAF 21

➤ Fédération 21 – 58 et UR BFC

➡ Soit 19 Personnes

Cette formation s'articule autour de 5 modules :

- ➡ Module 1 : S'approprier l'évaluation de l'impact social
- ➡ Module 2 : Construire le référentiel de l'évaluation
- ➡ Module 3 : Organiser la collecte et le traitement des données

- ➔ Module 4 : Analyser les données et capitaliser sur les enseignements de l'évaluation
- ➔ Module 5 : Intégrer l'évaluation d'impact dans les pratiques

La singularité de cette formation est caractérisée par des temps de regroupements collectifs mais aussi par des suivis personnalisés pour chaque équipe « impact » entre chaque regroupement.

Les temps de formation

doivent être

suivis sur le

terrain afin

de faire

avancer

chaque regroupement de

centres sociaux sur sa stratégie territoriale en lien avec les EPCI en place. Cet

accompagnement-formatif vise à construire la mesure d'impact au regard de la spécificité et

des besoins de chacun et chacune : cible et changement souhaités, capacité de

mobilisation, dynamiques territoriales, ...

Objectifs :

- ➔ Comprendre la plus-value de la mesure d'impact dans les pratiques évaluatives
- ➔ Acquérir par l'expérimentation une démarche de mesure d'impact pluridisciplinaire et participative



Colloque national



Les 14 et 15 décembre 2021, la FCSF et le groupe numérique national organisaient un colloque autour des **“Centres sociaux, acteurs d’une société numérique humaine”**.

Au titre de la Côte-d’Or, une délégation de 4 personnes a participé aux travaux : 2 directeurs, un conseiller numérique et la chargée de mission. Bien que ce ne soit pas un chantier en tant que tel, le numérique est à la croisée de plusieurs enjeux sur les territoires, de l’accès aux droits notamment via France Services, en interne dans les compétences, et plus globalement comme outil au service du projet social.

Ce colloque a mis en lumière un certain nombre de questionnements :

- ➔ Comment le numérique traverse les politiques sociales et familiales ?
- ➔ En quoi il peut être un levier de développement du pouvoir d’agir des habitant.es ?
- ➔ Comment il actualise la manière pour le centre social d’assurer sa fonction d’animation globale sur les territoires ?

PROJET FÉDÉRAL 2020 – 2025

➔ Nos orientations	21
➔ Fédéralisme	24
➔ Lien social & Vivre ensemble	25
➔ Participation & Pouvoir d'agir	26



PROJET FÉDÉRAL – 2020 - 2025

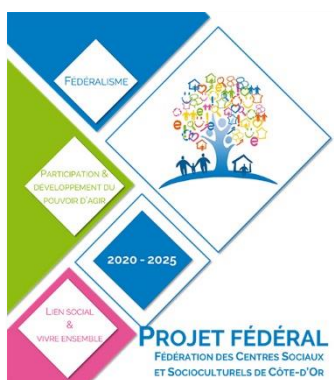
UN NOUVEL ÉLAN

Le projet fédéral, ancre notre projet politique pour 2020 2025, mais c'est également un outil de promotion et de communication indispensable pour notre réseau.

Ce projet fédéral illustre le travail associé : les décisions et orientations politiques valorisées par un travail plus technique.

Les compétences en infographie d'Agnès ont été mobilisées pour que le contenu soit attrayant, lisible et créatif.

Un nouveau projet pour notre fédération 21



Ce nouveau projet fédéral définit le cadre de notre action et ses principes directeurs pour la période 2020 - 2025. Il a pour vocation de

présenter au plus grand nombre les orientations que la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Côte-d'Or se fixe pour les six prochaines années, au regard des réalités quotidiennes et territoriales de nos concitoyens.

Ce document politique, énonce nos axes stratégiques, nos objectifs, présente la méthode, sa mise en œuvre et précise la durée de leurs réalisations.

Ce document public s'adresse à tous :

- Habitants des territoires
- Équipes bénévoles
- Équipes salariées
- Adhérents, usagers, utilisateurs des équipements des Centres sociaux
- Gestionnaires de ces équipements : élus des collectivités locales ou des intercommunalités, membres des Conseils d'administration des associations,
- Partenaires institutionnels et financeurs

Élaboré de manière collégiale, ce document fédéral s'inscrit dans une démarche participative et partenariale, rassemblant membres du Conseil d'administration, personnels des Centres sociaux et enrichi par les réflexions des responsables des organismes financeurs.

Il a été validé en Conseil d'administration, puis présenté et adopté lors de l'assemblée générale du 6 Octobre 2020.

1 ambition

À travers l'accompagnement des structures et des différents acteurs, la fédération vise à : favoriser **une société juste et solidaire où chacun est acteur de sa vie individuellement et collectivement**

- Accompagner et faire évoluer les projets des centres sociaux dans les différentes transitions sociétales
- Accompagner les équipes, favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir des habitants

2 défis

3 orientations

Les centres sociaux, laboratoires d'initiatives sociales : pépinière d'initiatives citoyennes,

accompagnateurs de projets, les centres sociaux inventent avec les habitant.e.s et les acteurs locaux des réponses pour créer du lien, relier les gens, faire société, dynamiser un territoire

Dans sa fonction « d'agitateur d'idées » de facilitateur, de mailleur, la fédération cherche à essaimer auprès des centres sociaux et des partenaires partageant nos valeurs, nos façons d'agir

ORIENTATION :
FÉDÉRALISME

La fédération souhaite une société plus juste, plus solidaire ...

...et lutter contre les inégalités et les discriminations

ORIENTATION :
**LIEN SOCIAL
& VIVRE ENSEMBLE**

La fédération souhaite permettre aux habitants de développer leur pouvoir d'agir sur leur vie...

... et d'exercer ainsi une citoyenneté active

**ORIENTATION : PARTICIPATION ET
DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR
D'AGIR**

Donner à voir, valoriser les centres sociaux

Identifier et rendre identifiable la fédération 21

AXE TRANSVERSAL ET CENTRAL :
COMMUNICATION

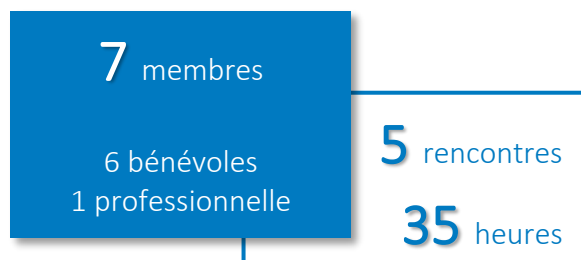


(*) DPA : Développement du Pouvoir d'Agir

DU LOCAL AU NATIONAL :

UN RÉSEAU ASCENDANT, FORT, MAILLÉ ET DYNAMIQUE !

Pour répondre à ce principe et à l'axe de notre projet fédéral la commission s'attache à **Renforcer et Développer le réseau fédéral départemental**.



Outils mis en place

- ➔ Rencontre avec les fédérations d'éducation populaire
- ➔ Visuel sur l'adhésion
- ➔ Rencontres individuelles avec les membres de la commission

La commission a travaillé à un état des lieux permettant de mieux cerner l'existant et d'analyser nos pratiques liées au fédéralisme.

2 axes prioritaires ont donc été définis :

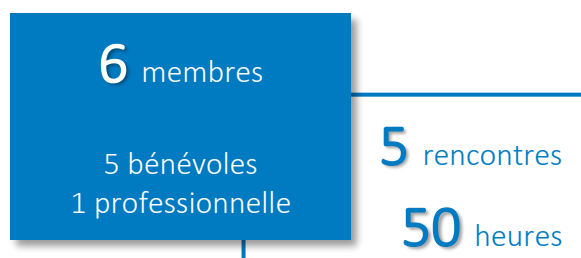
- ➔ Animer plus intensément le réseau de ses adhérents-gestionnaires pour « faire réseau ».
- ➔ Consolider la démarche d'adhésion reconnaissance
- ➔ Faire réseau au-delà des centres sociaux, c'est-à-dire auprès des structures, fédérations et mouvements qui œuvrent en proximité des habitants pour favoriser le lien social.



Les suites

- ➔ Finaliser l'outil de communication sur la plus-value de l'adhésion
- ➔ Poursuivre et renforcer les rencontres avec les fédérations et mouvements d'éducation populaire
- ➔ Rapprochement et compréhension du mouvement des tiers lieux
- ➔ Rencontrer l'ensemble des gestionnaires des structures de l'Animation de la Vie Sociale

Fondement même des actions conduites par les centres sociaux, la commission s'attache à promouvoir le « Lien Social et le Vivre Ensemble » pour l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale.



Les axes travaillés au cours de l'année :

➡ Définir les acteurs des structures de l'animation de la vie sociale : adhérents et bénévoles des structures, équipes salariées et membres du conseil d'administration de la fédération 21

➡ Proposer des actions à destination de ses 3 acteurs : organiser des temps de rencontres entre les bénévoles des structures sur de l'échange de pratique et /ou par thématique (rencontre de bénévoles agissant sur des ateliers de français, l'accompagnement scolaire, des ateliers participatifs, ...)

➡ Maintenir des rencontres entre professionnels :

- ✕ Entre pairs à raison d'une à deux fois/an (Ces rencontres permettent de regrouper tous les professionnels par thématique)

- ✕ Mise en place de temps et d'espaces conviviaux au sein du conseil d'administration de la fédération 21

➡ Préparer une journée fédérale bénévole :

Une journée avait été programmée le 10 décembre 2021 mais elle avait été annulée.

Les objectifs de cette journée

- ➡ Permettre aux bénévoles des structures de se connaître et d'échanger
- ➡ Avoir un regard sur leur engagement :
 - ✕ en lien avec le contexte national et au regard de la crise sanitaire
 - ✕ au sein de la structure
 - ✕ avec les habitants les usagers
 - ✕ avec eux-mêmes



Les suites

➡ Renforcer, maintenir l'accompagnement des structures à travers des rencontres : rôle de soutien, prise de recul

➡ Créer des temps d'échanges, de débats lors des rencontres des structures s'articulant sur les mutations sociétales et une société plus juste et solidaire.

POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET SOLIDAIRE !

Le développement du pouvoir d'agir se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient.

Yann Le Bossé

Psycho-sociologue – Université de Laval - Québec

Extrait du projet fédéral :

« Le développement du pouvoir d'agir s'appuie sur une démarche participative et des postures facilitatrices des équipes. »

La démarche participative pour davantage de pouvoir d'agir des habitants et citoyens s'appuie notamment sur des postures professionnelles qui contribuent à l'émancipation de chacune sur les territoires.

L'engagement de chaque acteur.trice du réseau, l'ensemble des actions déployées renforcent également la démocratie et participent à une société plus juste et solidaire.

9 membres

7 bénévoles
2 professionnelles

7 rencontres

45 heures

3 orientations ont été travaillées au cours de l'année 2021 :

➔ Le « Livrable », document qui permettra de valoriser l'ensemble de la démarche participative conduite au sein du réseau depuis 2017 et capitaliser l'ensemble des travaux à un instant « T »

Ce document sera :

- ➔ Sur sa forme,
 - ✗ Ludique
 - ✗ Support type livre
 - ✗ Lecture aléatoire, pas d'ordre dans les chapitres
- ➔ Sur son fond,
 - ✗ Accessible et compréhensible par tous
 - ✗ Contenu « vulgarisé »

➔ Participation au Cycle du Buffet des Idées et Démarche Congrès

➔ Préparation d'une journée départementale en 2022



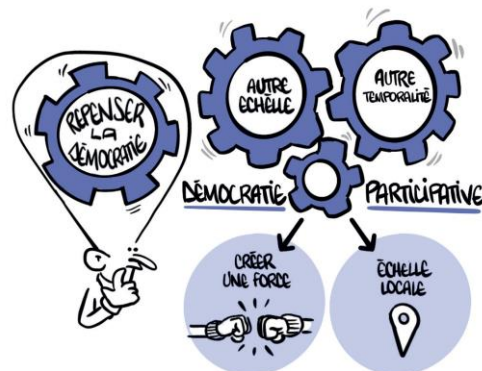
Tous les jeudis soir de janvier à juin 2021, la commission Participation & Pouvoir d'Agir, renforcée par le groupe Congrès s'est retrouvée autour de différentes thématiques (démocratie, inégalités et justice sociale, environnement et actions collectives). Ces temps de partage, de culture commune, d'apports théoriques et de prise de hauteur ont renforcé nos convictions d'acteurs.rices de démocratie et notre rôle à prendre sur les territoires.

Ces 20 RDV hebdomadaires auront permis de :

- ✕ Se renforcer sur la thématique du Congrès, la démocratie et la justice sociale
- ✕ Mener une réflexion collective pour mettre en lumière nos atouts, ce que l'on souhaite valoriser, mais également les moyens que l'on souhaite faire progresser et transformer pour une société juste et solidaire



LA DÉMOCRATIE DANS TOUS SES ÉTATS
COMMENT ENGAGER UN RAPPORT DE FORCE QUAND ON EST SUBVENTIONNÉ ?



➔ PRÉPARATION D'UNE JOURNÉE DÉPARTEMENTALE EN 2022

Une journée pour :

- ➔ Clore le cycle de la participation
- ➔ Favoriser les échanges entre les structures
- ➔ Se lancer dans la démarche banquet
- ➔ Conscientiser notre rôle d'acteur de démocratie et notre capacité à contribuer à la transformation sociale pour une société juste et solidaire
- ➔ Se familiariser avec les notions de démocratie et de justice sociale
- ➔ Expérimenter et tester des outils



JOURNÉE DÉPARTEMENTALE – 8 AVRIL 2022

➔ Les suites

- ➔ Finalisation du « livrable » avec une diffusion au cours du dernier trimestre 2022
- ➔ Organisation d'une journée départementale : la démarche participative au service de la démocratie
- ➔ Organisation de banquets citoyens
- ➔ Participation à la démarche banquet de Mai 2023

LES FONCTIONS FÉDÉRALES DE BASE

➔ Dynamique de réseau	30
➔ Ressources & Veille	35
➔ Expertise et soutien : l'accompagnement au quotidien	39
➔ Force politique : des rencontres partenariales	41
➔ Communication	44
➔ SENACS	48



LES FONCTIONS FÉDÉRALES DE BASE — Des missions transversales

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Une dynamique de réseau



Au service de l'enrichissement mutuel des bénévoles et professionnel.le.s

L'animation du réseau est capitale pour, mobiliser et fédérer les équipes, cela renforce également le sentiment d'appartenance au réseau. C'est aussi l'occasion de pouvoir échanger sur ces pratiques, prendre du recul. Ce sont surtout, des temps propices à la conscientisation du projet politique et du rôle des structures de l'AVS comme acteur de démocratie. Ce sont également des moments de partage où les questionnements, parfois les doutes sont exprimés et partagés. La bienveillance de ces temps de rencontres permettent à chacun.e de se ressourcer et de renforcer ses compétences.

ANIMATION DU RÉSEAU DES DIRECTEURS



Au cours de l'année 2021, 3 rencontres ont eu lieu.

En moyenne, 11 directeurs sont présents par rencontres

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de ces temps de travail :

- ➔ Échanges de pratique
- ➔ Convention Territoriale Globale (CTG)
- ➔ Quel management ? Quelles postures ?
- ➔ Méthodologie renouvellement d'agrément centre social
- ➔ Fédéralisme
- ➔ Informations fédérales

ANIMATION DU RÉSEAU DES AGENTS D'ACCUEIL



Les agentes d'accueil se sont retrouvées 2 fois en 2021, en janvier à la Passerelle à Quetigny et en avril en visioconférence.

Au cours de ces temps de rencontres, les agents d'accueil ont travaillé sur :

- ➔ Échanges de pratiques
- ➔ Confinement
- ➔ Fonction accueil dans les structures
- ➔ Communication – réseaux sociaux – communication numérique

Outre les objectifs de temps d'échanges informels et conviviaux, d'interconnaissance entre les agentes d'accueil des différentes structures, ces temps ont plus particulièrement permis une prise de recul sur les différents confinements.

Ces temps sont également mis à profit pour partager des pratiques professionnelles, découvrir d'autres structures, informer sur la vie du réseau, présenter l'actualité de la fédération 21 et/ou les démarches nationales (congrès, buffet des idées) mais également mobiliser les acteurs des structures pour participer aux différents temps fédéraux, voire s'inscrire dans des commissions ou chantiers de travail départementaux.

ANIMATION DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS FAMILLE



Le réseau des référents famille s'est réuni 5 fois en 2021.

On dénombre 21 participantes en moyenne par rencontre. L'ensemble des structures a participé au moins une fois à un temps de rencontre des référents famille.

Thématiques abordées :

- Échanges de pratiques / retour d'expériences
- Rôles et postures du Référent Famille
- Quelle(s) finalités des actions collectives
- Partenariat
- Rôle politique du centre social/structure de proximité
- Centre Social – structure de l'animation de la vie sociale : Acteur.trice de démocratie et de justice sociale ?
- Informations fédérales

ANIMATION DU RÉSEAU DES ANIMATEURS VIE LOCALE – INTERGÉNÉRATIONNEL – SÉNIORS

En lien avec la transition démographique de la population, les centres sociaux sont au cœur de cet enjeu majeur qu'est le vieillissement de la population, et la prise en compte de ce public multiple et protéiforme dans leurs attentes et leurs besoins sur les territoires.

Ainsi une nouvelle animation de réseau a vu la jour avec les animateurs en référence sur les publics « seniors ».

Compte tenu de la diversité des profils : référents familles, animateurs vie locale, animateurs seniors ou animateurs intergénérationnel, des missions annexes et des contraintes sanitaires, le groupe s'est réuni deux fois en 2021

Au-delà de l'interconnaissance, ces rencontres permettent d'approfondir des thématiques de travail.

Ainsi la première rencontre le 1^{er} avril 2021, veille d'un nouveau confinement a permis d'échanger sur ses représentations du vieillissement et plusieurs thématiques communes ont été mises en évidence :

- Le lien social et l'isolement
- La santé, la prévention le bien être
- Le bénévolat
- La famille et les aidants
- Et au cours de la discussion le numérique



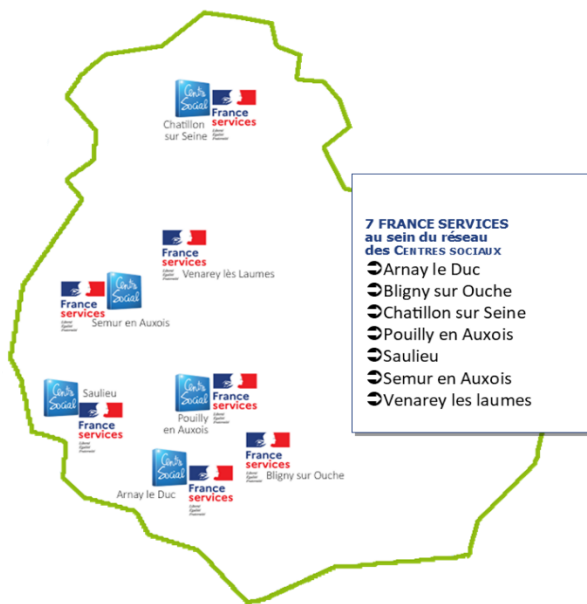
11 octobre – Journée Animateurs interG

Ces journées sont des espaces de respirations et de pause pour les professionnels.

Ainsi la seconde rencontre du 11 octobre a été consacrée le matin au temps d'actualités « je dépose mes préoccupations », et à un temps de formation et d'échanges autour de l'appel à projet « rompre l'isolement » du GIE IMPA.

ANIMATION DU RÉSEAU DES FRANCE SERVICES

En 2021, 7 France Services portées par les centres sociaux sont labellisées



L'animation du réseau des animatrices des France Services.

Le réseau de professionnelles est désormais constitué. 4 réunions ont eu lieu sur l'année 2021 avec l'ensemble des animatrices. Les modalités sont diverses et adaptées aux réalités de terrains : réunions de 2h à la journée. La rencontre physique est privilégiée pour la richesse des échanges, toutefois le groupe s'adapte aux contraintes de chacune.

4 réunions ont eu lieu en 2021 avec comme contenus :

- ➡ L'interconnaissance des personnes et des organisations, avec l'accueil au fur et à mesure des nouvelles professionnelles
- ➡ Des échanges de pratiques et un espace pour penser la mission, ses pratiques et conforter sa motivation
- ➡ La définition de thématiques de travail :
 - ➡ Les postures professionnelles
 - ➡ Les notions d'accompagnement, d'autonomie
- ➡ Le développement des partenariats départementaux
- ➡ Des temps de formation : la plateforme de l'Insertion par l'activité économique, l'office national des anciens combattants et victimes de Guerre, l'accueil partenaires de la CAF.

Un sous-groupe s'est constitué pour élaborer une convention commune pour les acteurs locaux.

En 2 temps de travail la convention est finalisée, au-delà de la fonction administrative du document, ce travail a permis d'identifier la plus-value d'une France Services portée par un centre social et l'intérêt de l'animation du réseau par la fédération.

Les partenariats

Le partenariat avec les 9 opérateurs socles.

Dans la perspective d'une officialisation début 2022 du réseau des structures labellisées "France Services" dans le département, la direction régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche-Comté et du département de la Côte-d'Or ont organisé le premier « club partenaires » pour faire le point sur les avancées du dispositif de labellisation "France Services", ses éventuelles difficultés, identifier les besoins des structures et mettre en œuvre les actions concertées correspondantes, en présence de Patrick Vauthier, responsable du Programme France Services et directeur-adjoint de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

Une journée nationale d'accès au droit a été organisée le 25 mai 2021 au centre social de Chatillon sur Seine, en présence de nombreux acteurs du droit : le représentant du défenseur des droits, le CDIFF, l'ADIL, France victimes. Ce temps d'interconnaissance entre acteurs a permis à la Fédération d'être identifiée, mais aussi d'identifier des intervenants potentiels pour compléter la formation continue des animateurs du réseau.

France Services de Pouilly en Auxois a reçu la visite de Marc Fesneau, ministre délégué chargé des relations avec le parlement et de la participation citoyenne. La fédération en tant que tête de réseau a porté et défendu le portage des France Services par les centres sociaux.

Les comités de pilotage

- 12 février : centre social Simone Veil de Semur-en-Auxois
- 23 février : centre social du Pays d'Arnay
- 9 décembre : les France Services de Pouilly-en-Auxois et Bligny-sur-Ouche, Semur en Auxois, et Arnay le Duc.

Lors des comités de pilotage diverses thématiques sont abordées pour 2021 c'est évidemment :

- L'impact de la crise sanitaire
- Les relations partenariales
- Le renouvellement des professionnels et le référentiel métier des agents France Services.

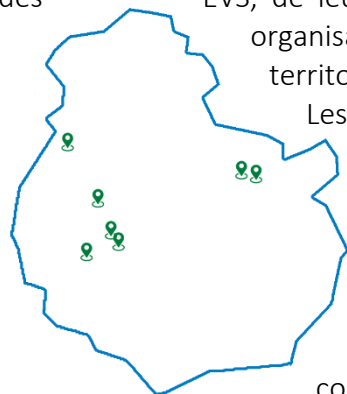
En effet pour les premières France Services labélisées cela fait 2 années d'activités et se pose les questions de responsabilités, des mandats, des limites d'interventions et la nécessité de travailler sur un référentiel « métier » pour harmoniser les pratiques, la nécessaire cohérence du réseau.

ANIMATION DU RÉSEAU DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Objectifs :

- Connaître les structures Espace de Vie Sociale et en animer le réseau
- Être relais d'informations
- Apporter un soutien méthodologique, technique et logistique

Une mise en réseau difficile de par la diversité des EVS, de leurs projets, de leur



organisation, de leur territoire d'implantation.

Les renouvellements d'agrément des projets en 2022 et 2023 devraient faire levier pour enclencher des réunions communes, avec la

difficulté de faire coïncider les agendas des professionnels et des bénévoles.

Connaissance et accompagnement des structures

Avec la création du poste de chargé de mission, l'objectif prioritaire est de connaître l'ensemble des structures et d'être identifié par les bénévoles et les professionnels des EVS, mais aussi par les partenaires. La fédération, après une année de mission en direction des structures EVS, est repérée rapidement comme espace de ressource par l'Escale 21 et Côté Rue avec des rencontres régulières et échanges téléphoniques sur différents sujets : financement et appel à projet AG2R, avancée des projets, questionnement sur des stratégie de développement.

Pour les autres structures cela s'inscrit dans un temps plus long d'où la nécessaire proximité avec les bénévoles gestionnaires et la présence, non seulement à des temps institutionnels comme les AG et les comités de pilotage, mais également sur des manifestations, des actions conduites sur les territoires, comme par exemple, la balade contée organisé par la Brionnaise.

En ce qui concerne La Coudée, c'est le projet de recherche action « impact social » démarré en septembre, qui permet de renforcer les liens, de travailler conjointement sur une thématique.

La MJC Malraux de Montbard, quant à elle est intégré dans le réseau régional des MJC. Deux temps de travail ont toutefois été consacrés au projet de formation commun Centre social et EVS au mois d'avril et mai 2021.

Présence aux Assemblées Générales :

- ✓ Escale 21 : 20 septembre
- ✓ Les petits Curieux : 19 novembre
- ✓ La Brionnaise : 23 octobre 2021
- ✓ Côté Rue : 17 Juin avec un temps de travail et d'accompagnement sur le devenir de l'association.

Les comités de pilotage ou suivi de projet

Sont présents sur ces instances : la fédération des centres sociaux et socioculturels de la Côte-d'Or et la CAF de la Côte-d'Or.

- ✓ 9 septembre : La Brionnaise

- ✓ 27 avril : Les P tits Curieux (en visioconférence)
- ✓ 3 juin : temps commun avec l'EVS de la COVATI et Escale 21

Être identifié par les partenaires sur l'accompagnement des EVS

Le contexte sanitaire et l'absence de renouvellement d'agrément ont eu une incidence directe sur le partenariat très opérationnel de suivi des structures EVS entre la CAF et la fédération des centres sociaux de Côte-d'Or. Au cours d'une réunion d'équipe mixte avec l'ensemble des chargées de conseils et de développement des territoires, les critères d'agréments des EVS ont été travaillés conjointement.

SÉMINAIRE ÉQUIPE DU CENTRE SOCIAL GERMAINE TILLION – PLOMBIÈRES LES DIJON

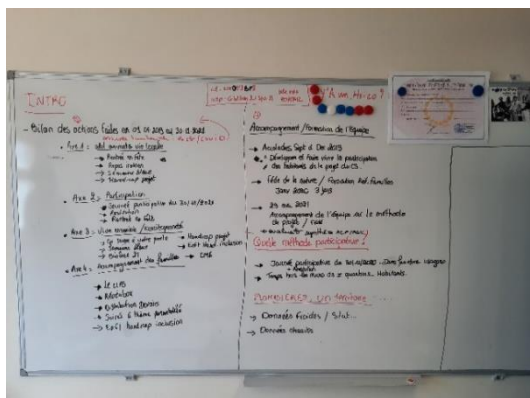
Les enjeux de cette intervention

- Renforcer la cohésion d'équipe
- S'exprimer sur ses ressentis

4 professionnelles

2 salariées

1 journée



➤ Faire culture commune autour du projet social

➤ Définir le « commun – ce qui fait sens » entre les besoins des habitants, le territoire et les axes à développer

➤ Établir le rétroplanning

➤ Définir les orientations du projet social

Un accompagnement méthodologique pour renforcer les compétences des acteurs par :

➤ Un soutien à la construction du projet social : diagnostic, objectifs, échéancier, partenariat,

➤ Une contextualisation du projet sur le territoire : articulation avec la Convention Territoriale Globale,

➤ Un soutien à l'évaluation : construction de la démarche évaluative, des outils, du rapport, ...

➤ Un soutien à l'appropriation des concepts : démarche participative, développement du pouvoir d'agir, émancipation, ...

Ressources et Veille



En organisant la veille partagée et la mutualisation des ressources au sein du réseau

MSA – APPEL À PROJET « MSA SOLIDAIRE, NOS VALEURS EN ACTIONS »



L'appel à projets lancé par la MSA Bourgogne « MSA solidaire, nos valeurs en actions » renforce l'engagement du régime agricole au service de la population agricole et rurale.

La MSA Bourgogne a lancé un appel à projets en 2021 et a demandé à la fédération de pouvoir le relayer auprès des structures de l'animation de la vie sociale.

Cet appel à projet qui a pour finalités :

- ➔ Le développement des services et des solidarités de proximité
- ➔ Le soutien à la parentalité
- ➔ L'insertion sociale et professionnelle dans le monde agricole
- ➔ L'aide aux surcoûts liés au contexte sanitaire



SERVICES CIVIQUES



La fédération est garante de la réussite de l'engagement, de sa préparation et de son suivi, en collaboration avec le tuteur nommé au sein du centre social pour l'accompagnement au quotidien.

Elle prend en charge l'organisation des formations obligatoires que le jeune en service civique doit suivre pendant son engagement : formation premier secours et formation civique et citoyenne.

Les missions sont proposées dans l'un des domaines d'intervention reconnus prioritaires (solidarité, éducation pour tous, mémoire et citoyenneté, santé, culture et loisirs, environnement)

En 2021, 2 jeunes ont été accueillis au centre social Simone Veil à Semur en Auxois :

Mission

01

8 mois / 24 heures

Favoriser le lien social en accompagnant des habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires

Mission

02

8 mois / 24 heures

Favoriser le lien social en accompagnant des habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires

DISPOSITIF ECLAT - TALANT

ECLAT Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie des Territoires, est un dispositif déployé par la CNAF sur les territoires.

L'objectif premier d'ECLAT est de contractualiser avec l'ensemble des partenaires d'un territoire identifié avec des engagements communs, sur un ou plusieurs des axes suivants :

- La communication/information sur la politique de prévention de la perte d'autonomie en particulier sur le logement et l'habitat
- L'adaptation du logement
- La réhabilitation/création de lieux de vie collectifs
- Les ateliers collectifs de prévention
- L'adaptation du parc social
- D'autres sujets possibles, en fonction des besoins et du diagnostic

L'architecture de la démarche se veut simple et efficiente. Ce sont 4 étapes principales qui se succèdent sur une période de 12 mois environ.

1. Identifier le territoire et les partenaires de la démarche
2. Réaliser un diagnostic quantitatif et qualitatif avec le soutien de la Fédération des Centres Sociaux et de SOLIHA
3. Élaborer un plan d'actions et formaliser les engagements des parties prenantes (signature d'une convention)
4. Mettre en œuvre et suivre le plan d'actions.

La CARSAT de Bourgogne Franche Comté a manifesté son intérêt auprès de la CNAV, sur le territoire de Talant, suite à la restitution de la démarche CTG, afin de compléter le diagnostic et les pistes d'actions en lien avec les plus de 60 ans.

La Fédération des centres sociaux de Côte-d'Or anime la démarche de diagnostic participatif en s'appuyant sur l'expertise, les ressources des personnes concernées. Le diagnostic quantitatif, statistique, sera réalisé par SOLIHA, la Fédération animera une démarche de

diagnostic participatif s'appuyant sur l'expression des personnes concernées, visant à enrichir la démarche de diagnostic, mobiliser les personnes concernées, les rendre actrices dans la co-production de réponses locales.

Le lancement prévu en novembre 2021 est repoussée en 2022, pour autant cette mission spécifique se prépare en amont avec le groupe national animé par le FCSF.

4 réunions ont eu lieu en 2021. Ces réunions se sont appuyées sur une logique de recherche-action : co-formation, co-construction d'outils d'animation, de recueil, analyse, en s'appuyant sur les approches visant à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes (DPA).

➤ À Talant :

➤ Des rencontres individuelles ont été programmées avec les différents acteurs de la démarche : CARSAT, centre social la Turbine, CCAS, élus de Talant

➤ Une première rencontre avec les responsables des structures parties prenantes de la collecte de la parole des habitants pour chaque structure avec la fédération, la Turbine et le Relais, a eu lieu et dans laquelle nous avons :

- Identifié les enjeux pour chacun
- Identifié les forces et les freins
- Et posé les modalités de coopération et de travail.

La mise en œuvre sur le terrain sera pour 2022.

FORMATION ACCUEIL

La Fédération des centres sociaux de la Nièvre est également organisme de formation et a mis en place une proposition de formation en direction des agents d'accueil pour répondre à différents enjeux, notamment suite à la crise COVID. Les confinements divers ont percuté les pratiques professionnelles des structures de L'Animation de la vie Sociale. Des périodes de fermetures, des équipes réduites, la mise en place du télétravail, ...

L'accueil, fonction primordiale en centre social est impacté par cet environnement fluctuant, et de surcroît les chargés d'accueil ont assuré l'accueil inconditionnel du public. En lien direct avec les habitants usagers, ils/elles ont dû faire face aux interrogations, à l'anxiété et aux questionnements des habitants. Cette formation, à destination des professionnels en poste depuis moins de 5 ans, a permis de poser les fondamentaux de l'accueil en centre social et d'adosser la finalité, le sens.

➔ Quelles sont les spécificités d'un chargé d'accueil et quelles sont les postures professionnelles ?

➔ Quel est le lien avec le projet social de la structure ?

➔ Connaître ses missions, ses limites, orienter, passer le relais.

➔ La fonction accueil est transversale, quelle place pour l'agent d'accueil ?

Pour animer cette formation la Fédération de la Nièvre a proposé à Estelle Lemoine Bourgeois

d'être la formatrice de cette action, de par son expertise en processus d'animation conscientisant et la maîtrise du sujet, mais également de par son expérience professionnelle.

Ainsi la formation s'est déroulée sur deux jours à Donzy (58) avec 8 stagiaires de 7 centres sociaux de la Nièvre. Au-delà de la reconnaissance des compétences, de la découverte des réalités des pratiques professionnelles dans les différents réseaux, cela s'inscrit dans une stratégie de développement des compétences de la fédération dans le champ de la formation.



LES FORMATIONS D'ACTEURS, Accompagnement au quotidien

UNE AIDE DIRECTE AUX STRUCTURES

Soutien à la saisie comptable sur Cloé comptabilité d'AIGA

POUILLY EN AUXOIS : Soutien régulier à la saisie comptable, essentiellement lors de l'établissement des comptes de fin d'année et bilans.



Depuis plusieurs années, le centre social l'Agora de Pouilly en Auxois a fait l'acquisition du logiciel Cloé comptabilité d'AIGA.

L'agent d'accueil, qui a en charge la saisie de la comptabilité du centre social a suivi la formation initiale proposée par AIGA, et a

souhaité être accompagnée régulièrement lors des différents temps de saisie, mais plus particulièrement lors de l'établissement des comptes de fin d'année et des bilans.

L'accompagnement mensuel est désormais ponctuel et correspond à des demandes particulières de changements de paramétrages dans le logiciel. L'accompagnement de fin d'année est plus important. Agnès Zima, en charge de ce suivi est régulièrement en contact avec l'expert-comptable de l'association l'Agora, pour des échanges sur les différentes opérations à saisir lors des comptes de fin d'année.

Soutien à la saisie des paies sur Cloé paies d'AIGA

QUETIGNY : Soutien à la saisie des paies



Depuis 2020, le centre social La Passerelle de Quetigny a fait l'acquisition du logiciel Cloé paie d'AIGA.

La comptable du centre social a suivi la formation initiale proposée par AIGA, et a souhaité être accompagnée par la fédération 21, au moment de la saisie des paies et des opérations mensuelles durant les premiers mois de sa prise de nouvelle fonction.

Depuis, l'accompagnement se poursuit, il est plus occasionnel, et correspond à des changements notoires de paramétrages à effectuer.

Ce soutien est désormais majoritairement effectué par une prise en main à distance de l'ordinateur ou un appel téléphonique. Il est plus rare qu'il soit nécessaire de prévoir un temps de travail sur place.

Expertise et soutien



En accompagnant les acteurs des centres sociaux sur les thématiques qui comptent pour eux.



Disponibilité et adaptabilité conduisent notre accompagnement au quotidien.

406 heures

L'appui technique apporté aux structures s'appuie sur une expertise parfois thématique, méthodologique et/ou stratégique.

La connaissance du territoire, de ses enjeux, des acteurs concernés contribue à une réflexion conjointe et partagée avec l'équipe qui permet d'apporter des réponses, de dégager des pistes de réflexion propre à chaque structure.

DES COMITÉS DE PILOTAGE

8 comités de pilotage ont eu lieu en 2021 :

- ➔ Maison Phare
- ➔ Cercle Laïque
- ➔ CS Plaine Dijonnaise
- ➔ CS du Pays Chatillonnais
- ➔ CS Simone Veil
- ➔ CS du Pays d'Arnay
- ➔ CS MJC Chenôte

DES COMMISSIONS D'AGRÉMENT

6 commissions d'agrément :

- ➔ L'Archipel
- ➔ CS MJC Chenôte
- ➔ CS Agora
- ➔ CS Germaine Tillion
- ➔ CS Marsannay la Côte
- ➔ CS Simone Veil

DES COMMISSIONS D'AGRÉMENT

MÉTHODOLOGIQUE

1 commissions d'agrément méthodologique :

- ➔ SUAVS – Centre Social des Grésilles Dijon



Comités de pilotage

- ➔ Maison Phare
- ➔ Cercle Laïque
- ➔ CS Plaine Dijonnaise
- ➔ CS du Pays Chatillonnais
- ➔ CS Simone Veil
- ➔ CS du Pays d'Arnay
- ➔ CS MJC Chenôte



Commission d'agrément méthodologique

- ➔ SUAVS (*)
- Centre social des Grésilles



Commission d'agrément

- ➔ L'Archipel
- ➔ CS MJC Chenôte
- ➔ CS Agora
- ➔ CS Germaine Tillion
- ➔ CS Marsannay la Côte
- ➔ CS Simone Veil

LES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION, Accompagnement au quotidien

UNE AIDE DIRECTE AUX STRUCTURES

Convention de mise à disposition

POUILLY-EN-AUXOIS : Une convention de mise à disposition pour l'établissement des salaires et des charges sociales



Depuis 2016, une convention de mise à disposition est établie entre la

fédération 21 et le centre social l'Agora de Pouilly en Auxois pour la saisie et l'établissement des salaires et des charges sociales trimestrielles et annuelles sur le logiciel Cloé paie d'ALGA, ainsi qu'un soutien à la saisie comptable, et à l'établissement des documents de fin d'année.

Cette convention est renouvelée chaque année et fait l'objet d'une facturation sur la base du coût salarial de l'assistante fédérale.

Elle est basée sur un total forfaitaire de 24 heures annuelles.

La fédération 21 apporte également à l'association l'Agora, un soutien fort à la saisie comptable, la vérification des opérations mensuelles et de fin d'année, et l'établissement des documents budgets Caf réels et prévisionnels, en lien avec l'expert-comptable de l'association.

Ce soutien fait partie des missions d'aide technique et logistique de la fédération, conformément à ses statuts, et ne fait donc pas l'objet d'une convention spécifique.

Agnès ZIMA, assistante fédérale est en charge de ces missions.

Force politique



En portant la parole des centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics et des institutions

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (SDAVS)



La Fédération des centres sociaux de Côte-d'Or est membre du comité technique du schéma directeur de l'animation de la vie sociale (SDAVS).

Ce comité est composé de la CAF, du conseil départemental et de la MSA Bourgogne

SDAVS et SDSF

L'ordonnance du 19 Mai 2021 relative aux services aux familles intègre les 2 précédents schémas :

- **SDAVS** : schéma directeur de l'Animation de la Vie Sociale
- **SDSF** : schéma départemental des services aux familles

1 nouvelle instance de pilotage est mise en place : **le comité départemental des services aux familles**. Il établit un schéma pluriannuel et a pour objet d'évaluer l'offre et les besoins

territoriaux en matière de services aux familles et de définir les actions départementales.

Le comité départemental est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles

Les différentes thématiques travaillées au cours de l'année 2021

- Articulation des schémas SDSF et SDAVS
- Élaboration des fiches actions
- Critères d'agrément des structures de l'AVS

2
orientations

1
axe de travail

Promouvoir la participation citoyenne des habitants et des familles

Accompagner les structures de l'AVS dans la prise en compte des évolutions sociétales

Accompagner la dynamique de l'AVS, la participation des habitants et l'adaptation aux besoins sociaux des familles

2 salariées

6 réunions

35 heures

8 fiches actions

LES ACTEURS DU TERRITOIRE, des rencontres pour développer et consolider nos partenariats

Découvrir l'environnement des acteurs en Côte-d'Or

JOURNÉE PARENTALITÉ



FORUM PARENTALITE DE COTE D'OR – 26 & 27 NOVEMBRE 2021

« Évènement convivial et informatif qui a pour but de simplifier votre quotidien »

26 Novembre 2021 « Pro'd'Ados » : journée destinée aux professionnels concernés par l'accompagnement de parents ou proches d'adolescents pour :

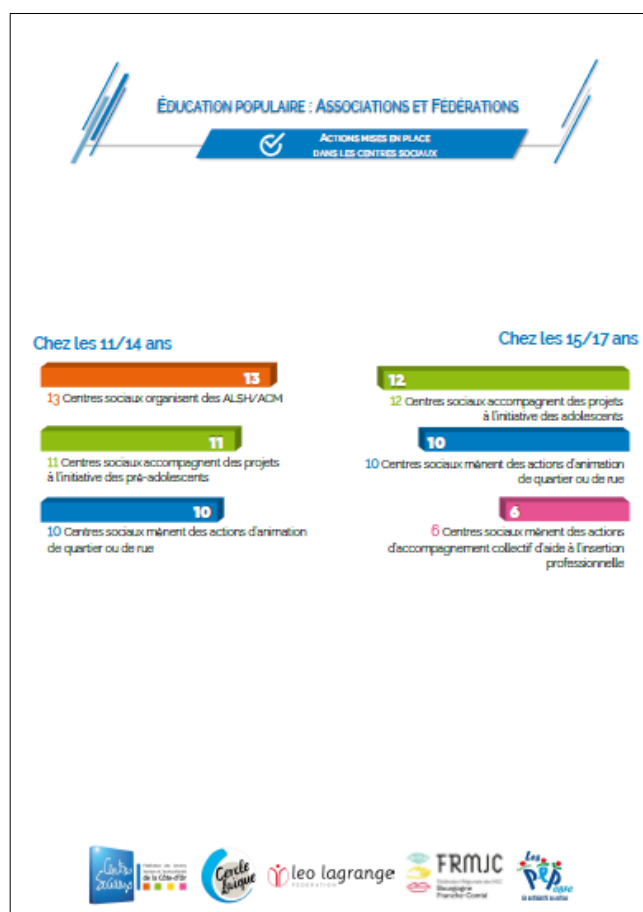
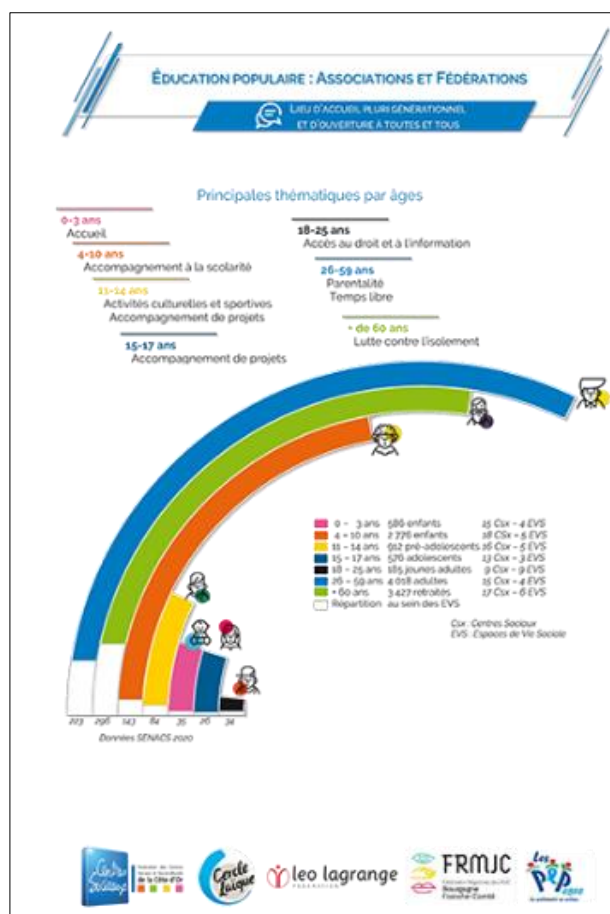
- ➔ Pouvoir découvrir et savoir mobiliser des services, dispositifs existants
- ➔ Compléter ses connaissances sur les principales problématiques adolescentes et sur les réponses pouvant être apportées
- ➔ Étoffer des liens partenariaux permettant ainsi d'orienter plus facilement des publics pour un complément de prise en charge

L'ensemble des mouvements d'Éducation Populaire ont partagé un espace commun lors de cette journée.

(Cercle Laïque
Dijonnais, Léo
Lagrange, PEP
CBFC, MJC,
Fédération des
Centres Sociaux)



À cette occasion, des affiches ont été réalisées sur les principes de l'Éducation Populaire et les actions développées dans le cadre de l'Animation de la Vie Sociale valorisées.



COMMUNICATION — Des outils de communication au service des structures de l'AVS

VALORISER LE TRAVAIL DES CENTRES SOCIAUX ET DE LA FÉDÉRATION 21

Promouvoir le travail des centres sociaux et de la fédération 21 dans les outils existants

La fédération 21 a, tout au long de cette année 2021, accompagné les centres sociaux dans leur travail auprès des habitants par des visioconférences, des visites dans les structures quand c'était possible et des réunions entre professionnels, et surtout un accompagnement au quotidien.

Au cours de l'année 2020, un important travail de mise en lien avait été initié, par le relais de toutes les informations Covid dont pouvait disposer la fédération (Fcsf, Préfecture, Caf, ...), dans un premier temps, mais également par le relais de toutes les actualités des structures.

En 2021, la fédération a maintenu ces relais d'informations, de partages d'expériences et d'actions, tout autant que de veille juridique.

LE SITE INTERNET ...

Le site internet est ainsi régulièrement mis à jour, en diffusant les informations et ressources dont dispose la fédération.

La Une du site met en valeur les actions menées par la fédération, ou les structures selon leur actualité, sous forme de zooms, de brèves, de diaporamas photos ou de films.

Toutes les ressources documentaires de la fédération 21 peuvent être téléchargées ou feuilletées directement depuis le site (projet fédéral, plaquette Senacs départementale, rapports d'activité et financier, publications diverses, ...).

Le site propose également des liens vers les sites internet de nos partenaires.

Le site est entièrement travaillé sur le logiciel éditeur de sites Dreamweaver, et respecte la charge graphique de la Fcsf.

Google Analytics est un tableau de bord d'analyses de sites web. Il permet d'accéder à tout un éventail de statistiques, comme notamment le nombre de vues, les pages régulièrement consultées, ou encore l'origine géographique des internautes.

Il nous apprend qu'en 2021 le nombre total de pages consultées sur notre site internet est de 3 644 (*), soit en moyenne 10 pages par jour : index, réseau, partenaire, qu'est-ce qu'un centre social ? semblent être les pages les plus consultées.

Il est intéressant de noter que les internautes qui consultent notre site se connectent depuis la France pour la grande majorité (76%), mais également depuis les États-Unis (8%), l'Indonésie (7%), la Chine, Hong-Kong, Israël, ... (*) *Données statistiques Google analytics du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021*



Pour retrouver les informations partagées sur le site internet de la fédération 21 :

<https://www.centres-sociaux-21.fr/index.html>

... LES VIDÉOS ...

Valoriser le savoir-faire des centres sociaux et surtout leur créativité et leur réactivité est l'un des objectifs de la commission communication, tant au niveau départemental qu'au niveau régional.

Deux vidéos avaient été réalisées et partagées sur les réseaux sociaux, elles sont toujours en ligne et plus que jamais d'actualité.



S'ADAPTER, S'ORGANISER, RÉ-AGIR

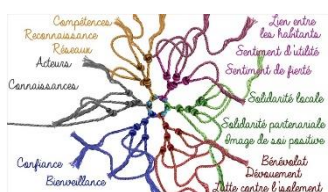
Les centres sociaux, au cœur des territoire :

- ↳ Acteurs de lien social
- ↳ Tisseurs de solidarités



... ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

AGIR, C'EST BIEN PLUS QU'AGIR



Zoom sur une initiative solidaire :

Les centres sociaux :

- ↳ Agitateurs d'initiatives
- ↳ Tisseurs de solidarité

Pour retrouver les vidéos,
scannez les Qr-Codes ci-dessous :

Vidéo S'adapter, S'organiser, Ré-Agir :



Vidéo Agir, c'est bien plus qu'Agir



La fédération s'est dotée, depuis 2018 d'une page Facebook, dans laquelle elle relaie, avec de nombreuses photos le quotidien de la fédération

La fédération se fait le relais des informations nationales (banquets, actualités de la FCSF, ...), valorise les temps forts de la fédération 21 ou de l'union régionale BFC (séminaires, journées thématiques, ...), tout en restant en veille sur les actualités des partenaires ou des structures de l'AVS du département.

Les offres d'emploi des structures et/ou des partenaires y sont également régulièrement partagées.

La page Facebook compte à ce jour plus de 400 abonnés

Pour nous suivre, liker notre quotidien, ou tout simplement nous laisser un petit commentaire :



<https://www.facebook.com/FederationCentreSociaux21>

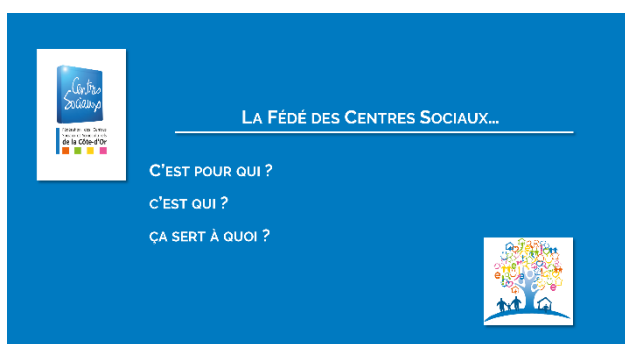
Valoriser les missions de la fédération 21

La communication est un élément essentiel à tout projet. Elle est nécessaire pour valoriser les actions mises en place, expliquer les missions et activités, mais également diffuser et partager ses valeurs. Le but n'est pas seulement d'informer, mais également de sensibiliser, d'intéresser et d'inciter chacun à participer et s'inscrire dans notre démarche fédérale départementale.

DANS DES VIDÉOS...

Les vœux 2021 avaient été présentés sous forme de deux petites capsules vidéo. La première avait été demandée par le centre social La Passerelle de Quetigny qui souhaitait intégrer une présentation de la fédération 21 dans son calendrier de l'avent. Ce petit clip vidéo permet de tout connaître de la fédération 21 en moins de 2 minutes, en répondant aux questions :

- ✕ La fédé des centres sociaux, c'est pour qui ?
- ✕ La fédé des centres sociaux, c'est qui ?
- ✕ La fédé des centres sociaux, ça sert à quoi ?



Vidéo à retrouver sur notre site internet, en cliquant sur l'image ci-dessus ou en scannant le QR-code ci-contre.



Une deuxième capsule vidéo avait été créée pour être diffusée et partagée au moment des vœux 2021.



Découvrez ou re-découvrez la vidéo des vœux 2021 en cliquant sur l'image ci-dessus ou en scannant le QR-code ci-contre.



... DANS DES DOCUMENTS, AFFICHES OU PUBLICATIONS ÉVÈNEMENTIELLES

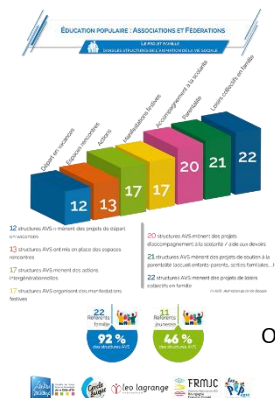
2021 fut une année particulièrement riche en publications évènementielles.

Le projet fédéral a fait l'objet d'un document imprimé par l'entreprise Coloradoc. Il a été édité sous la forme d'un livret A5 de 38 pages, en dos carré collé.

Le projet fédéral 2020-2025 peut être téléchargé ou feuilleté directement sur notre site internet.



Des affiches ont également été créés au cours de l'année 2021, elles ont notamment été utilisées lors de la journée sur la parentalité, le 26 novembre dernier.



Plusieurs affiches A3 ont été réalisées à cette occasion, en collaboration avec les acteurs de l'éducation populaire

du territoire, et portaient sur le thème de la parentalité :

- ✕ Les structures de l'AVS en Côte-d'Or
- ✕ Les structures, lieux d'accueil pluri-générationnels
- ✕ Les projets famille
- ✕ Les actions jeunesse
- ✕ L'éducation populaire en Côte-d'Or



Valoriser les actions et missions de la fédération 21 se fait également au quotidien, dans chaque document créé. Ainsi, notre arbre, logo fédéral

départemental, apparaît dans chaque visuel, permettant ainsi une reconnaissance de notre identité.

Suite à la formation de facilitation graphique, suivie par Estelle Lemoine Bourgeois en 2021,

nos publications pourront désormais être additionnées de graphismes, personnages, visuels, ...

La facilitation graphique a pour but d'utiliser des visuels pour favoriser les échanges et les réflexions au sein d'un groupe et soutenir une vision commune. Elle accompagne une démarche de communication. La facilitation graphique utilise les images pour transcrire sur le papier, les idées et les mots exprimés.

Chaque publication, document, courrier, fichier respecte la charte graphique de la fédération nationale, tant par ses couleurs que ses éléments signalétiques.



SENACS, Système d'échanges National des Centres Sociaux

RÉSULTATS 2021 : LES STRUCTURES SE MOBILISENT FACE À LA CRISE SANITAIRE

L'observatoire national des Centres Sociaux : Senacs

SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) est un outil à destination des centres sociaux, des espaces de vie sociale, des caisses d'allocations familiales, des fédérations ou unions de centres sociaux participant à la mise en place d'un observatoire, en vue de :

- ➔ Rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les équipements de l'animation de la vie sociale
- ➔ Évaluer leur impact collectif sur les territoires et au niveau national
- ➔ Susciter l'échange et la rencontre entre acteurs

SENACS se définit comme :

- ➔ Un espace de dialogue entre acteurs
- ➔ Un espace de partage d'informations autour des actions, projets et des modes d'organisation
- ➔ Un outil de rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs

Cet observatoire poursuit 4 objectifs principaux :

- ➔ Faire connaître et reconnaître ce que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale
- ➔ Améliorer la lisibilité du travail et des actions des centres sociaux
- ➔ Favoriser la reconnaissance des centres sociaux dans la négociation avec les partenaires
- ➔ Mutualiser et diffuser des exemples de bonnes pratiques

L'observatoire SENACS se fonde sur le recueil de données quantitatives et qualitatives, au moyen d'une enquête nationale annuelle centrée sur 6 composantes du projet :

- ➔ Les données générales de la structure
- ➔ Le projet
- ➔ La vitalité démocratique et la gouvernance
- ➔ Les emplois

➔ Les partenariats

➔ Les finances

Ces items sont complétés depuis 2019 de questions sur l'impact et l'utilité sociale des structures.

La communication Senacs est constituée des données quantitatives et qualitatives issue du questionnaire annuel et des témoignages ou actions valorisées dans ces documents.

En 2021, une affiche A3 a été réalisée avec la participation de la Caf 21.

24 (sur 25) centres sociaux et 6 (sur 7) Evs ont répondu au questionnaire.

3 structures ont répondu, sous forme de témoignage à la question « Avec le recul, quel rôle a eu votre structure sur votre territoire durant la crise sanitaire ? Qu'est-ce que cela a engendré comme changements ? »

OBSERVATOIRES DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Côte-d'Or



2021

SENACS

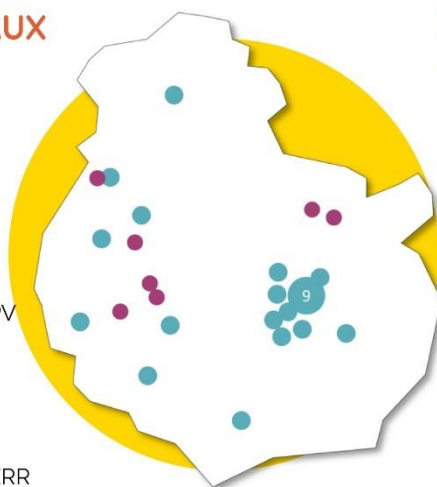
LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

LES CENTRES SOCIAUX

25 Centres sociaux

62%
En zone urbaine
dont 6 implantés
sur un territoire en QPV

38%
En zone rurale
dont 4 implantés
sur un territoire en ZRR



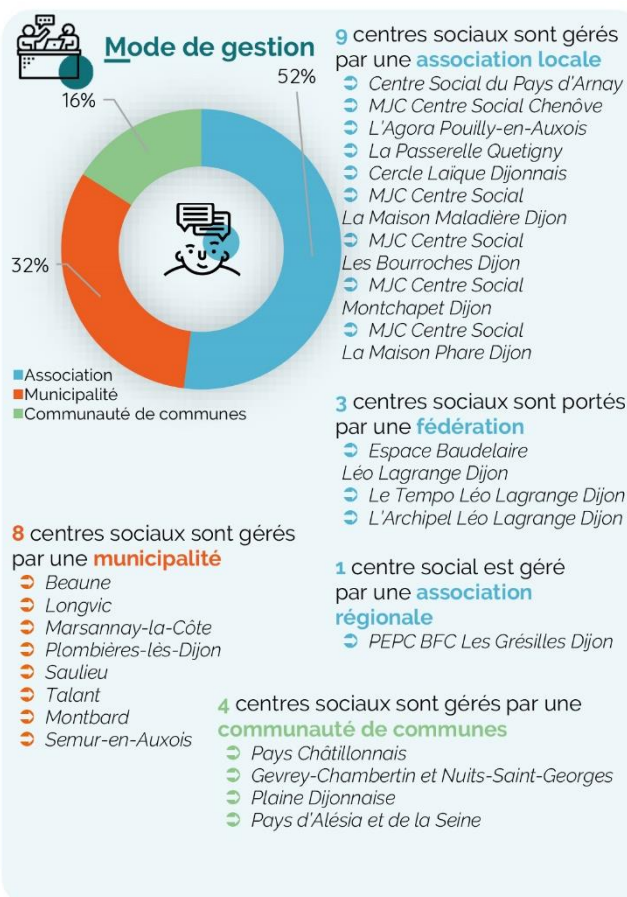
LES EVS

7 EVS
Espaces de Vie Sociale

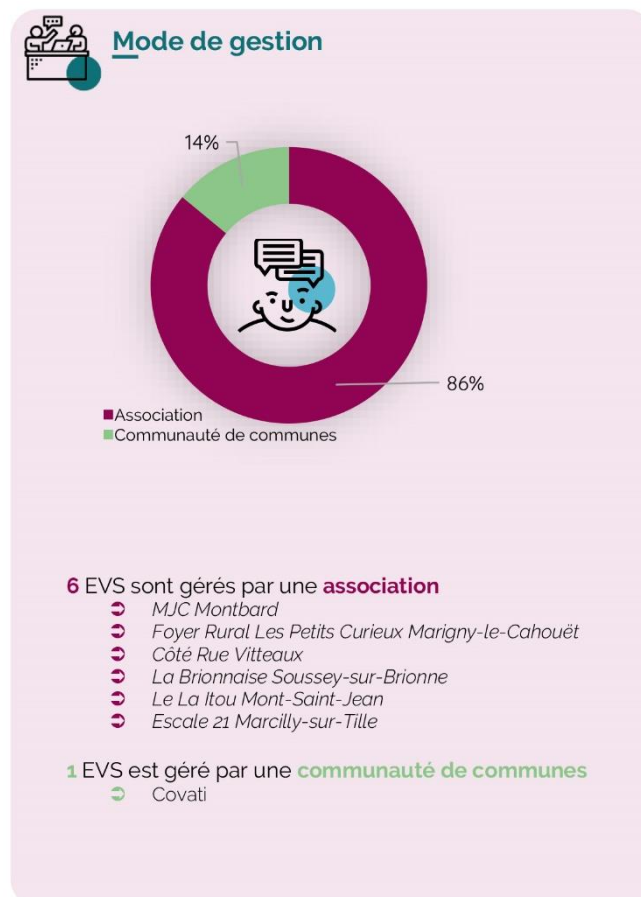
14%
En zone urbaine

86%
En zone rurale
dont 1 implanté
sur un territoire
en ZRR

Structures de proximité, les centres sociaux et les EVS ancrent leur projet sur le territoire en fonction des besoins des habitants permettant ainsi à chacun.e d'agir individuellement et collectivement



Les modes de gestion dans les centres sociaux de Côte-d'Or



Les modes de gestion dans les Evs de Côte-d'Or



LES CENTRES SOCIAUX À LA LOUPE

538 Salariés
Soit **327** ETP
281 embauchés en CDI
257 embauchés en CDD

Des réalités diverses dans les centres sociaux

5
Salariés
Pour le + petit

82
Salariés
Pour le + grand



Finances

506 622 €
Budget médian
540 991 €
Budget moyen

144 253 €
+ petit budget

1 347 671 €
+ grand budget

1 183
Bénévoles
mobilisés

580 bénévoles réguliers
603 bénévoles occasionnels



442
Bénévoles
impliqués dans la gouvernance
ou le pilotage du projet



LES EVS À LA LOUPE

17 Salariés
Soit **10** ETP
13 embauchés en CDI
4 embauchés en CDD

0
Salariés
Pour le + petit

6
Salariés
Pour le + grand



Finances

57 794 €
Budget moyen
53 676 €
Budget médian

8 942 €
+ petit budget

125 966 €
+ grand budget

226
Bénévoles
mobilisés

130 bénévoles réguliers
96 bénévoles occasionnels



59
Bénévoles
impliqués dans la gouvernance
ou le pilotage du projet



LES STRUCTURES DE L'AVS SE MOBILISENT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Des champs d'actions et des thématiques renforcés



96% des centres sociaux et **71%** des EVS ont renforcé leurs actions autour du **lien social**, de la **cohésion** et de la **solidarité** en direction des familles et des plus fragiles



75% des centres sociaux ont renforcé leurs actions de **soutien à la fonction parentale**



21% des EVS ont renforcé leurs actions autour de la **vie sociale** et de **quartier**



83% des centres sociaux et **57%** des EVS ont renforcé leurs actions de **lutte contre l'isolement**

La plaquette départementale est disponible sur le site de la fédération 21 :
<https://www.centres-sociaux-21.fr/>

et sur le site de la Caf 21 :
<https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-la-cote-d-or/partenaires-locaux>

FÉDÉRALISME, DU NATIONAL AU LOCAL

➤ FCSF, les groupes nationaux	53
➤ L'Union régionale Bourgogne-Franche-Comté	56
➤ La démarche congrès : au plus près des territoires	61



FÉDÉRALISME — Des groupes nationaux pour enrichir les projets locaux

LA FCSF AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les groupes nationaux

CTN — COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL



Florence MIELLE, est membre du Comité Technique National depuis janvier 2020 (mandat de 3 ans), pour le suivi des régions Grand Est et Hauts de France

Le Fonds Mutualisé a été créé en 1987 afin de permettre l'accompagnement et le développement des fédérations départementales ou régionales.

Ces critères d'attribution ont été définis et confirmés pour une priorisation du soutien :

- ➔ Au développement de plateformes ou unions régionales ou interfédérales
- ➔ Au développement de nouveaux territoires
- ➔ Au développement des adhésions,
- ➔ À l'appui de projets de travail collectif portés par plusieurs fédérations (intervention annuelle).

Depuis 2019 et ce, pour une période expérimentale, le fonds mutualisé soutient le financement d'études recherches actions.

En 2021, le Fonds Mutualisés a permis de cofinancer :

- ➔ Le soutien au démarrage de fédérations dans les zones qui en sont dépourvues :
- ➔ Le financement partiel et temporaire de fédérations nouvelles ou en difficulté de développement
- ➔ L'aide temporaire à des fédérations plus anciennes se trouvant en difficulté passagère (développement/restructuration)
- ➔ Le développement de plateformes ou Unions Régionales ou Interfédérales
- ➔ Des études recherches actions

Pour la fédération, cela permet de :

- ➔ Contribuer au fédéralisme
- ➔ Développer de la stratégie
- ➔ Accroître l'analyse financière
- ➔ Être dans une approche prospective
- ➔ Essaimer les pratiques et les projets



45 heures

8 visioconférences



20 demandes
étudiées

1 séminaire
de 2 jours



1 visite sur site -
Metz

Appels téléphoniques



Le fédéralisme à l'ouvrage ! Pourquoi est-ce si important d'être fédéré ?

Les fédérations départementales ou régionales des centres sociaux regroupent les centres sociaux à leur échelle, favorisent leur développement et les représentent auprès des pouvoirs publics et promeuvent le projet centre social. Elles apportent aussi une expertise et un appui technique aux centres adhérents en termes d'information, de gestion, de formation, de communication, d'élaboration des projets comme de leur évaluation.

Être fédéré permet de se sentir plus fort, soutenu, d'avoir une vision plus stratégique, plus globale. Les espaces proposés par la FCSF sont des temps de partage des pratiques, mais aussi de construction de vision politique et de manière de faire qui nourrissent le terrain, et donc peu à peu le pouvoir d'agir et la transformation sociale.

A la fédération 21, nous avons entamé aussi un chantier sur le fédéralisme car cela ancre d'une part notre projet politique (l'identité collective, l'ambition, la gouvernance) et renforce d'autre part nos manières de faire (nos fonctions fédérales, nos ressources, notre organisation) et d'agir pour une société plus juste et solidaire.

Pour nourrir notre réflexion, nous participons aux différents temps proposés par la FCSF.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
25 juin 2021



Les temps de réflexion se sont articulés principalement autour du Fédéralisme :

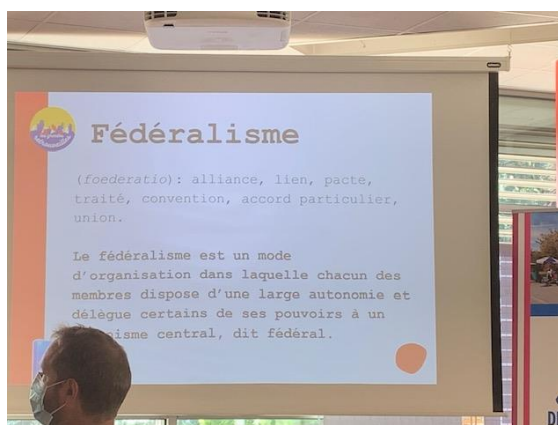
➔ **Mémoires, racines et actualités** pour partager l'histoire, les fondements de notre fédéralisme et la force de notre réseau aujourd'hui.

➔ **État des lieux de notre fédéralisme**, première étape pour consolider un état des lieux de notre fédéralisme aujourd'hui et partager nos expériences autour des questions qui nous traversent.

2

administrateurs.trices

2 salariées



LE TEMPS DES FÉDÉRAUX

SÉMINAIRE À SÈTE EN JUILLET

Délégué.e.s : Mouton à 5 pattes, Super-héros, Pompier ???? Non, des femmes, des hommes !

3 jours pour :

- ➔ Prendre du recul sur sa fonction, sur la mission fédérale pour mieux cerner les évolutions du cadre d'exercice
- ➔ Faciliter la prise de conscience des compétences et des postures adaptées pour répondre à ces évolutions
- ➔ Partager et actualiser collectivement les fonctions fédérales de base
- ➔ Renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau



FÉDÉRATION 21 – Complémentarité avec l'Union régionale Bourgogne
Franche-Comté
UNE UNION RÉGIONALE MOBILISÉE

Complémentarité avec l'Union régionale Bourgogne Franche-Comté



La fédération de Côte-d'Or est une composante indispensable dans la mise en place et la montée en charge de l'union

régionale Bourgogne Franche-Comté. Elle contribue à la dynamique régionale, et est actuellement présente dans de nombreuses instances régionales.

Pour maintenir cette interface entre les interlocuteurs régionaux et départementaux, l'équipe fédérale de Côte-d'Or a renforcé ses moyens humains.

Il est nécessaire de conforter la proximité du réseau départemental tout en développant des chantiers régionaux (formation, jeunesse, ESS, vieillissement, insertion...)

L'union régionale a embauché une déléguée régionale pour développer son projet. Cécile Lagarde a pris ses fonctions au sein de l'union régionale le 6 janvier 2020.

La fédération 21, au sein de l'union régionale, ce sont :

Les 3 salariées de la fédération 21, chacune dans des temps de travail respectifs (conseil d'administration, Crajep, formation, groupe « vieillissement », communication, gestion administrative...)

4 administrateurs mandatés pour représenter la fédération 21 au conseil d'administration de l'union régionale, dont 1 en est vice-présidente

Estelle Lemoine Bourgeois, chargée de mission, participe activement aux travaux régionaux, notamment sur le chantier « vieillissement »,

concerné tant à l'échelle départementale que régionale.

Estelle Lemoine Bourgeois, chargée de mission et Dominique Ovide, délégué de la fédération de la Nièvre ont tous deux été mandatés par le conseil d'administration de l'union régionale, courant octobre, pour conduire le chantier vieillissement, Estelle participe depuis au conseil d'administration de l'union régionale, mène des actions à destination des 14 centres sociaux sous CPOM de la CARSAT, et contribue au groupe de travail national, avec le soutien de Luc Roussel, co-animateur de ce chantier national.

Florence Mielle, déléguée départementale a accueilli et accompagné Chloé Cojean, la nouvelle déléguée régionale lors de sa prise de fonction. Elle est présente à toutes les réunions du Crajep, participe au conseil d'administration de l'union régionale, et contribue activement aux commissions mises en place par l'union régionale : formation et fédéralisme.

Des réunions entre cadres des fédérations 21 et 58, réseau fédéral de Franche-Comté et union régionale, sont organisées, afin d'élaborer des plans de travail, de coordonner les équipes fédérales et de faire cohésion.

Agnès Zima, assistante fédérale participe aux travaux des commissions « communication » et « finances ». Elle gère, conjointement avec la déléguée régionale le travail administratif, assure la gestion des paies et de la comptabilité, et prend part aux travaux de gestion budgétaire, en collaboration avec la déléguée, le bureau du conseil d'administration, et plus particulièrement le trésorier de l'union régionale.

Agnès Zima est invitée aux conseils d'administration, lorsque les dossiers présentés concernent l'une de ses missions.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION

UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION EST SIGNÉE ENTRE L'UNION RÉGIONALE ET LA FÉDÉRATION 21

La Fédération départementale des centres sociaux de Côte-d'Or met Agnès Zima, à disposition de l'union régionale en tant qu'assistante fédérale pour participer à la mise en œuvre du projet régional par un soutien et/ou une assistance administrative et budgétaire.

La mission est consacrée à :

- ↳ Apporter un soutien technique et méthodologique aux centres sociaux de la région ne pouvant bénéficier d'un appui auprès d'une fédération départementale

- ↳ Assurer la gestion administrative, financière et des ressources humaines de l'union régionale

- ↳ Créer et diffuser des outils de communication internes et externes pour l'union régionale

- ↳ Participer aux instances associatives de l'union régionale

Pour remplir ces objectifs, la mise à disposition de l'assistante fédérale équivaut 0.30 Équivalent Temps Plein.

JOURNÉE DE TRAVAIL FCSF – URBFC NOVEMBRE 2021

L'Union régionale Bourgogne Franche-Comté a organisé une journée de travail le 10 novembre 2021 à l'hôtel Ibis à Dijon, avec la participation de 2 administrateur.rice.s et de 2 professionnel.le.s

de la FCSF (Tarik, Martine, Ayate et Denis).et dont les objectifs étaient de faire un état des lieux, et d'avoir une vision partagée de ce qu'est l'union régionale.



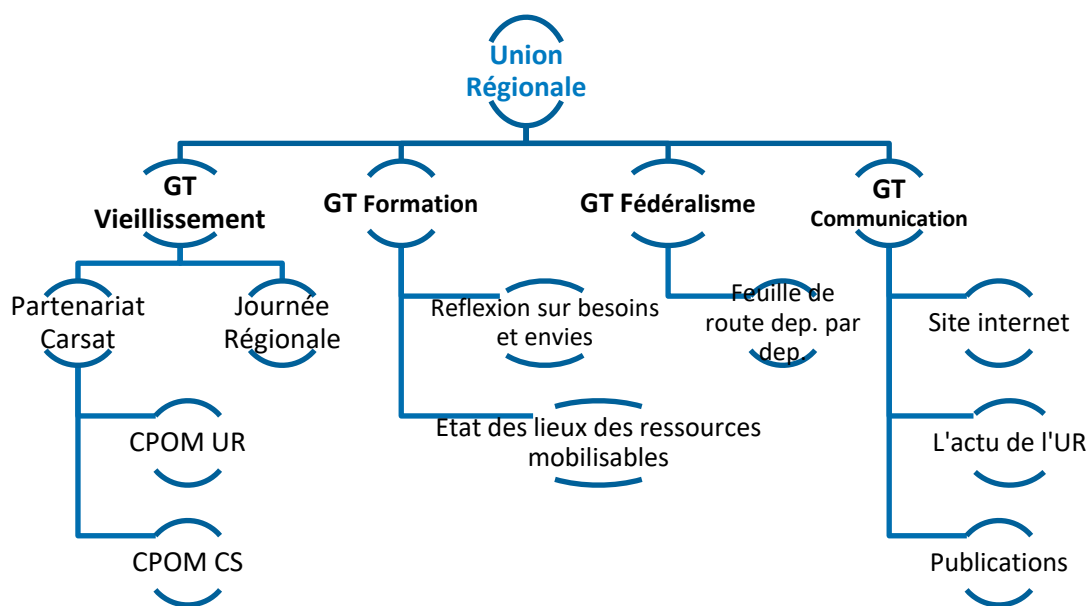
Cette journée a permis de partager un état des lieux de la Bourgogne-Franche-Comté, poser nos points communs et nos nœuds, et enfin commencer à travailler nos visées à l'horizon



Les suites

Définir les contours d'une démarche expérimentale.

Des groupes de travail régionaux



GROUPE DE TRAVAIL VIEILLESSE

Le Conseil d'Administration de l'Union régionale des Centres Sociaux BFC a donné mandat à Dominique OVIDE, Délégué de la Fédération de la Nièvre et Estelle LEMOINE BOURGEOIS, Chargée de mission à la Fédération de Côte-d'Or pour conduire le chantier « vieillissement » qui comprend 2 volets :

- ➔ le pilotage du partenariat avec la CARSAT (pour les Centres Sociaux et pour l'Union régionale),
- ➔ le suivi de la thématique « vieillissement » sur l'ensemble des Centres Sociaux du réseau.

L'organisation de l'Union régionale sur cette thématique se structure autour de 3 instances :

- ➔ Le groupe de travail sur la thématique vieillissement composé de salarié.e.s et de bénévoles
- ➔ Le groupe des Centres Sociaux conventionnés avec la CARSAT
- ➔ Une instance de coordination du partenariat, avec la Déléguée régionale, les co-pilotes du chantier au niveau régional et l'Assistante fédérale.

PARTENARIAT AVEC LA CARSAT

Ce chantier s'appuie sur un partenariat régional avec la CARSAT, avec laquelle une convention régionale est signée. L'Union Régionale a pour mission de soutenir, d'animer et de coordonner le réseau des Centres Sociaux sous CPOM CARSAT.

PILOTAGE DU DISPOSITIF :

Le contenu des réunions du pilotage du dispositif est enrichi par la présence de différents professionnels des Centres Sociaux : directeurs, comptables, référents familles, animateurs seniors ou numériques. Au cours de l'année 2021, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des modalités différentes (présentielles et visioconférences) pour s'adapter à la fois aux contraintes géographiques et surtout au contexte sanitaire. Ces réunions contribuent également à la formation continue des professionnels : acculturation du projet politique des Centres Sociaux sur les seniors et leur projet de vie, appropriation de l'environnement Social, approfondissement des thématiques, stratégies budgétaires et postures professionnelles

Ces réunions ont pour objectifs :

- ➔ Favoriser l'interconnaissance

➡ Créer un sentiment d'appartenance, notamment avec l'arrivée de nouveaux Centres Sociaux

➡ Renforcer la capitalisation des expériences

En termes de contenu, les temps de travail ont été consacrés à la crise COVID et l'adaptation nécessaire des postures et des actions ainsi qu'à la préparation du Comité de pilotage

18 janvier – Visioconférence	19 professionnel.le.s – 14 CS
26 mai – Visioconférence	14 professionnel.le.s – 11 CS
16 septembre – Arnay-le-Duc	12 professionnel.le.s – 9 CS
21 octobre – Luzy - Comité de pilotage avec la CARSAT	18 professionnel.le.s – 11 CS
29 novembre - Visioconférence	6 professionnel.le.s – 4 CS

APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE

Cette dimension vise à vérifier la cohérence du projet, remobiliser les différents partenaires et notamment locaux, actualiser les orientations et améliorer le fonctionnement du Centre Social.

L'Union Régionale, par le groupe de travail sur la thématique, apporte à chaque Centre sous CPOM un soutien administratif, dans l'aide à la réalisation des dossiers afin de garantir une mise en œuvre effective de leur projet.

Elle les accompagne également afin de faciliter la réalisation des différentes missions qui leur incombent sur leur territoire d'intervention, notamment en assurant l'interface avec les partenaires institutionnels.

Par des temps de travail et d'échanges entre Centres Sociaux, qu'ils soient en direction des directeurs, des référents familles, des référents seniors ou des acteurs en lien direct avec la convention CPOM, chaque Fédération, lors de ses regroupements d'acteurs permet une mise en commun, un partage des expériences et définit des objectifs communs de travail.

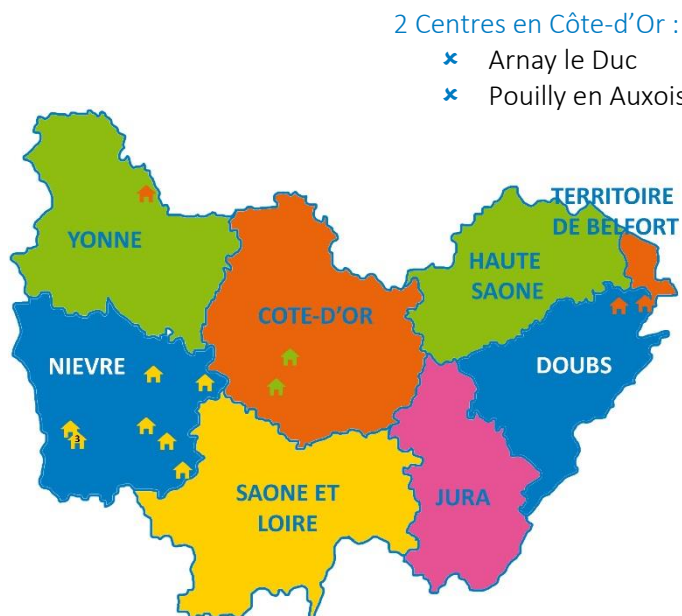
Ces temps ont pour objectif de remobiliser les différents partenaires et permettent ainsi à chaque acteur de vérifier la cohérence de son projet avec les objectifs définis et de s'enrichir des expériences menées localement sur tous les territoires.

Enfin, ce groupe de travail assure une veille et une diffusion des informations, des travaux de recherche et de l'actualité relative au public sénior.



Il veille à la bonne prise en compte et intégration des différentes missions sous CPOM des Centres Sociaux :

- ✕ Accueil d'une diversité de publics retraités ;
- ✕ Favoriser la mixité Sociale ;
- ✕ Développer la participation Sociale des habitants retraités ;
- ✕ Travailler au savoir bien-vieillir des retraités du territoire ;
- ✕ Développer les interactions Sociales des retraités ;
- ✕ Favoriser l'inscription des retraités dans des réseaux Sociaux ;
- ✕ Assurer une fonction de relais de proximité ;
- ✕ Favoriser la participation des personnes retraités sur les ateliers du programme santé seniors.



DÉMARCHE CONGRÈS — Des buffets des idées aux banquets citoyens

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

Justice sociale et démocratie au cœur du congrès



Le buffet des idées

L'objectif est de se renforcer sur la thématique du congrès et de construire une réflexion collective sur le rôle des centres sociaux, nos atouts et ce qu'on a envie de faire progresser et de valoriser en 2022 lors de la grande campagne des Banquets Citoyens.

ÉTAPE DE MUSCULATION CITOYENNE À DISTANCE AU PREMIER SEMESTRE 2021

Organisé sur 5 mois et contenant 4 thématiques de travail. L'objectif est toujours de faire un travail collectif de réflexion politique, mais en plusieurs étapes et sous diverses formes, pour permettre à un maximum de personnes de participer.

Le buffet des idées, c'est :

- ➔ 4 cycles thématiques d'environ un mois chacun, avec des rendez-vous hebdomadaires en ligne ou en présentiel.
- ➔ Des formes variées proposées au réseau : webinaires/tables rondes avec des expert.e.s, partage de ressources, discussions, ateliers, documentaires...

➔ La possibilité de venir piocher ce que l'on souhaite, quand on le souhaite (toutes les productions seront accessibles en ligne).

➔ La possibilité de contribuer, de débattre, d'apporter ses idées et partager son expérience...

Thématiques :

➔ - Cycle 1 : La démocratie dans tous ses états ! Vie Démocratique et rôle de l'éducation populaire

➔ - Cycle 2 : Tous égaux mais pas que ... certains plus que d'autres

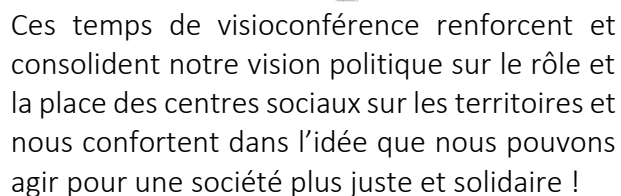
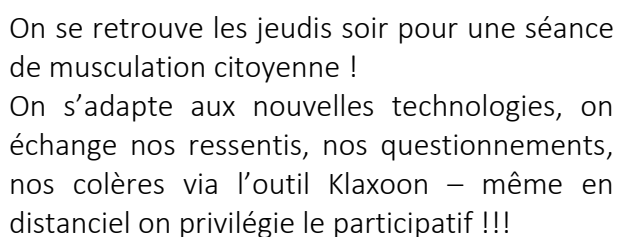
➔ - Cycle 3 : Démocratie et écologie : même combat ?!

➔ Démocratie, justice sociale et environnementale

➔ - Cycle 4 : Actions ! Engagement et actions collectives en démocratie



La commission participation et le groupe Congrès se mobilisent pour participer à l'ensemble du cycle du Buffet des Idées.



En Côte-d'Or, le groupe « congrès banquet » composé de 9 personnes, a suivi de façon très assidue les cycles du buffet des idées :

Avant chaque visioconférence, un temps de « retrouvailles » était organisé pour nous permettre d'échanger au préalable sur la thématique, faire part de nos questionnements, réflexions, ...et surtout se retrouver et faire réseau.

Et,

Comme d'habitude, **Happy demi-heure** à 17Heures :

<https://zoom.us/j/94477792869?pwd=cmZFZjA2MkJCyThiaXByVGlyK0UrZz09>

Vous pourrez aussi vous inscrire à l'atelier « Créa Congrès » du 10 juin. Le lien est dans le mail de la FCSF ci-dessous,
Belle journée à vous,
Florence



Chiffres nationaux :

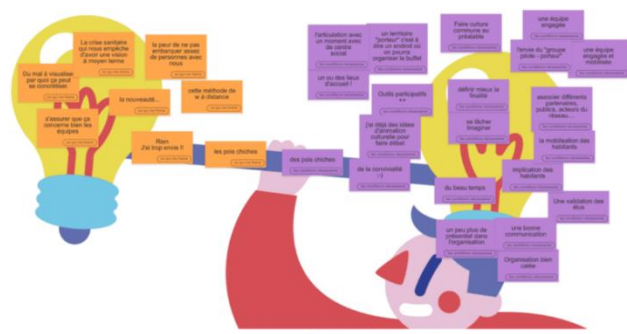
UN BANQUET EXPÉRIMENTAL EN CÔTE-D'OR ?



Comment partager, essayer les contenus du buffet des idées au réseau ?

Comment faire prendre conscience que les thématiques de démocratie et de justice sociale sont au cœur des actions menées par les Centres Sociaux ?

Si on organisait un banquet expérimental en Côte-d'Or ?



LA DÉMARCHE CONGRÈS

Les congrès sont de véritables moteurs dans l'histoire de notre réseau. Temps de réflexion et de débat sur les transformations de la société, sur notre rôle, sur le sens de notre action et nos pratiques, les congrès nous permettent de construire une vision et un projet qui animent notre réseau pour plusieurs années à chaque fois !

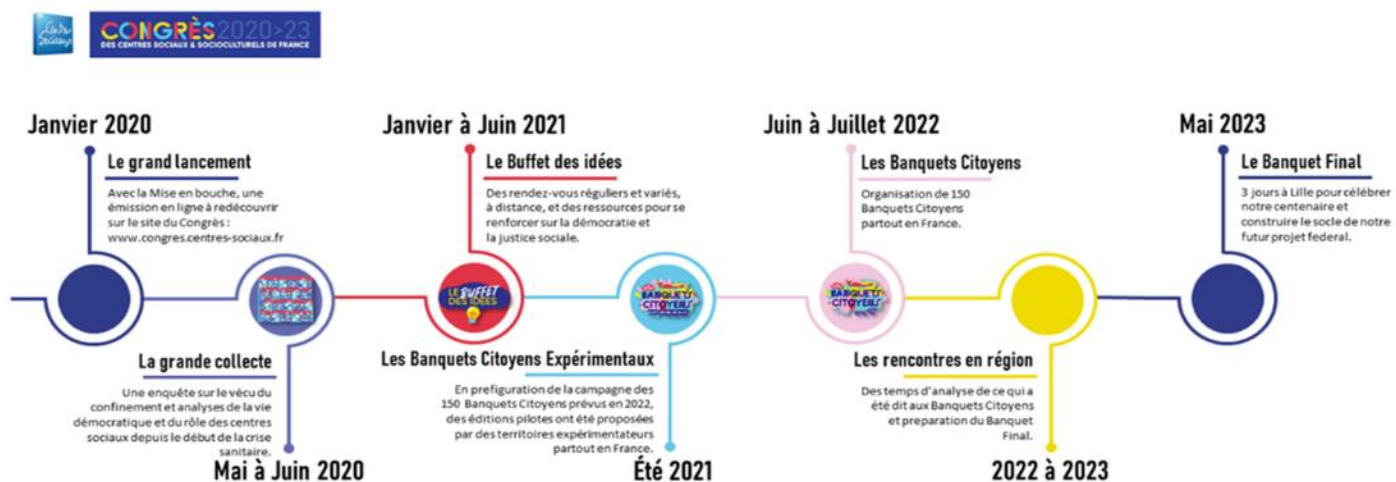
Le Congrès se déroulera à Lille du 12 au 14 Mai 2023

Une délégation d'au moins 60 personnes en Côte d'Or ?

Mais avant cela, l'année 2022 sera consacrée à appréhender les thématiques de démocratie et de justice sociale par l'organisation de différents banquets en Côte-d'Or

Cependant la crise sanitaire nous oblige encore une nouvelle fois à nous adapter et revoir notre organisation !

On abordera les thématiques de Démocratie et de justice sociale lors de notre assemblée générale du 1^{er} juillet 2021.



PARTENARIATS

- | | |
|--|----|
| ➔ Faire connaître et reconnaître le réseau | 66 |
| ➔ Partenariats financiers | 69 |



PARTENARIATS – Des conventions d’actions et financières

CONSOLIDER LES PARTENARIATS EXISTANTS

Faire connaître et reconnaître le réseau

Que le partenariat soit de type financier, institutionnel ou d’action, il s’appuie sur des valeurs partagées et réciproques et, notamment sur la place des habitants, mais aussi sur le rôle des structures de l’animation de la vie sociale, comme de véritables acteurs de démocratie locale.

DES PARTENARIATS D’ACTION



Intervention lors d’un séminaire :

« S’initier au développement social dans les territoires d’intervention »

L’atelier « Développer le pouvoir d’agir » a été l’occasion d’échanger sur les principes de cette démarche et la manière de la mettre en pratique au travers de divers projets.

Quelles pratiques pour le développement social ?

Approfondir la démarche de développement social et les outils au service de la participation.

Cet atelier a été proposé à 2 groupes de **20 étudiants**



12 heures

Intervenants :
1 administrateur



Intervention pour
DESJEPS

Mention Direction de structure socio-éducative ou sportive – Spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Objectif de cette intervention :

➔ Être capable de mettre en place des démarches participatives au sein de sa structure

➔ Définition et enjeux de la démarche participative

➔ Pour qui, et avec qui : public, salariés, élus, ...

➔ Les différentes formes de démarches participatives

➔ Construire et animer une démarche participative

➔ Les outils d’animation

Session de **8 stagiaires**

Intervenants :

1 salariée fédération
1 administrateur



12 heures



PARTENARIAT ROTARY-CLUB

AIDE AU DÉPART EN VACANCES

Dans le cadre d'un partenariat avec le **Rotary Club** en 2018, la **Fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or** a **bénéficié d'une enveloppe de 4 000 € pour soutenir les projets vacances des familles.**

Le Conseil d'administration de la fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or souhaite soutenir cette démarche et plus particulièrement le départ en week-end, souvent la 1^{ère} étape avant un départ plus long. Cet appel à participation s'inscrit dans la continuité du projet fédéral départemental qui prend appui sur la participation des habitants, pour que chacun.e soit auteur.e et acteur.trice de « sa propre vie » et renforce ainsi son pouvoir d'agir.

Qui est concerné ?

- ➔ Les centres sociaux adhérents
- ✚ Inscription de l'action dans le projet ACF
- ✚ Chaque structure ne pourra présenter qu'une seule demande
- ➔ Les familles :
- ✚ Toute famille désirant s'investir dans la création d'un projet collectif de départ en week-end quelle que soit sa situation.

Les familles devront être au cœur du projet et prendre une part active à son organisation

Commission d'attribution

Elle est composée de :

- ➔ 2 référents familles
- ➔ 2 administrateurs de la fédération des centres sociaux
- ➔ 1 membre du Rotary
- ➔ 1 salariée de la fédération

La commission d'attribution a élaboré une grille d'analyse avec différents indicateurs permettant de mesurer l'implication des familles, la faisabilité du projet, ...



Qui est parti ?



10 familles

Centre Social de Marsannay la Côte : « En Famille se réapproprier la Nature »

- ✚ 3 jours à Courcelles sur Aujon
- ✚ 9 adultes – 13 enfants
- ✚ Montant aide attribuée : 400 €

Les objectifs du séjour :

- ➔ Valoriser les parents dans leur rôle et renforcer la confiance des parents en leur capacité éducative,
- ➔ Sortir dans la nature avec un groupe de parents et d'enfants,
- ➔ Partager en famille des temps de loisirs, dans un cadre ludique,
- ➔ Favoriser les liens interpersonnels,
- ➔ Permettre aux familles de se construire des souvenirs positifs et une valorisation mutuelle des compétences parents/enfants en matière de fabrication, motricité, ou créativité par exemple,
- ➔ Permettre de vivre un temps de week-end agréable et de s'épanouir dans un cadre différent de l'environnement familial

Les parents se sont réunis lors de 2 temps en soirée pour préparer ce séjour. Une des mamans a pris contact avec des prestataires pour obtenir des devis et permettre le choix du lieu de séjour.

Centre Social de la Plaine Dijonnaise : « À l'aventure des Volcans d'Auvergne »

- ↪ 3 jours à Olloix
- ↪ 4 Familles
- ↪ Montant de l'aide attribuée : 400€

Les objectifs du séjour :

- ➔ Donner la possibilité aux familles du territoire de partir en week-end

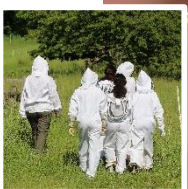
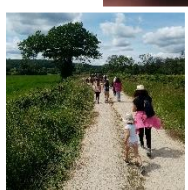
- ➔ Partir à moindre coût
- ➔ Créer du lien entre les familles
- ➔ Développer l'autonomie des familles pour organiser un départ en vacances

4 rencontres ont été organisées pour faciliter ce départ en week-end et des groupes thématiques ont été créés :

- ➔ Groupe Hébergement
- ➔ Groupe Vulcania
- ➔ Groupe Clermont Ferrand
- ➔ Groupe Puy de Dôme – Château
- ➔ Groupe Logistique et transport



Centre Social de la Plaine Dijonnaise :
« À l'aventure des Volcans d'Auvergne »



Centre Social de Marsannay la Côte :
« En Famille se réapproprier la Nature »

Convention de soutien 2021



La convention signée en 2021 avec le Conseil Départemental s'appuie sur la poursuite de la mise en œuvre de la Charte de qualité signée entre le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité sociale agricole et notre Fédération.

Dans cette convention, le Conseil Départemental réaffirme son soutien aux réseaux des centres sociaux pour l'année 2021. L'aide globale est maintenue au niveau de la précédente convention (280 000 €) dont 50 000 € pour la Fédération qui s'engage sur plusieurs objectifs :

- ↳ Accompagner les Centres Sociaux dans la création de nouveaux projets (tant dans leur phase de définition que lors de leur mise en œuvre) à la demande des structures porteuses, sous la forme de prestation de service

- ↳ Répondre aux besoins de chaque Centre Social sur un plan technique

- ↳ Étendre son périmètre d'action au niveau régional en renforçant les mutualisations de moyens et les articulations possibles avec les autres Fédérations départementales

- ↳ Rechercher des financements diversifiés en répondant aux appels à projets correspondant à l'objet social de la Fédération

- ↳ Contribuer à la mise en place des nouvelles orientations de la circulaire CNAF sur l'animation de la vie sociale, notamment dans l'accompagnement des personnels dans la qualification professionnelle.

Acteurs de la vie locale sur les territoires, les Centres Sociaux sont bien souvent les seuls équipements polyvalents de proximité au service des habitants. À ce titre, dans une démarche de développement social local, ils proposent, en association avec l'ensemble des acteurs du territoire, des réponses innovantes et adaptées aux besoins de tous les habitants, tant en termes d'accès aux droits et services que dans l'accompagnement proposé. C'est particulièrement vrai des Centres Sociaux ruraux qui favorisent l'insertion sociale de tous, notamment des publics les plus éloignés des structures de droit commun, au travers d'actions collectives conduites en partenariat avec les équipes des travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

Durant l'année 2021, la Fédération a poursuivi sa démarche d'appui aux Centres Sociaux, en vue de l'adaptation de leurs interventions aux mutations de l'environnement social, économique, démographique, environnemental, institutionnel.

Les territoires sont confrontés à de nombreux enjeux de transition, qu'ils soient économiques, environnementaux, démographiques ou numériques.

La Fédération des Centres Sociaux, dans son approche territoriale, accompagne l'ensemble des Centres Sociaux dans leur capacité à s'adapter aux besoins des territoires en lien avec les politiques publiques, mais aussi dans leur mise en œuvre de la mobilisation et participation citoyenne des habitants.

La fédération n'est pas un acteur direct de l'intervention sur les territoires. **Elle se constitue comme le socle d'appui et de soutien**

des interventions conçues et conduites par les Centres sociaux dans leur zone géographique.

Son cœur de métier consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets et du « vivre ensemble » en articulation avec les différents partenaires des territoires.

Elle se situe également à l'interface des préoccupations exprimées par les habitants, des réponses formulées par les décideurs

institutionnels et des dispositifs initiés par les pouvoirs publics.

Subvention 2021

En 2021, cette convention se traduit par un financement de 50 000 €

Convention pluriannuelle 2020 - 2022



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE AU SEIN DES 9 QUARTIERS DIJONNAIS

La fédération a pour objet d'animer le réseau des centres sociaux de Côte-d'Or, quel que soit le gestionnaire ou le porteur de projet. Elle accompagne ce dernier dans la mise en place de ses projets, en articulation avec les différents acteurs du territoire et elle défend et promeut la place des habitants pour davantage de citoyenneté et de cohésion sociale.

Ses objectifs, dans le cadre de cette mission, se déclinent ainsi :

- ➔ Accompagner et animer le réseau des centres sociaux de Côte-d'Or
- ➔ Être relais d'informations
- ➔ Apporter un soutien méthodologique, technique et logistique aux structures
- ➔ Permettre une prise de recul, approfondir une thématique
- ➔ Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire
- ➔ Être en phase avec les évolutions et les transitions de la société
- ➔ Capitaliser l'ensemble des expériences
- ➔ Donner de la visibilité aux actions conduites sur les territoires

- ➔ Renforcer et développer de nouveaux partenariats
- ➔ Représenter les centres sociaux auprès des pouvoirs publics
- ➔ Agir ensemble, en réseau
- ➔ Renforcer le pouvoir d'agir des habitants dans le pilotage des projets

Pour les 3 années de la convention, 4 actions sont retenues :

- ➔ Poursuivre l'accompagnement institutionnel et pédagogique des professionnels et bénévoles des structures de quartier
- ➔ Apporter un appui méthodologique dans le cadre de l'évaluation et du renouvellement des contrats de projet
- ➔ Soutenir les pratiques professionnelles qui visent à développer le pouvoir d'agir des habitants sur les territoires
- ➔ Accroître les compétences des professionnels

Subvention 2021

En 2021, cette convention se traduit par un financement de 32 000 €

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA CÔTE-D'OR,

UN FINANCEMENT STRUCTUREL PLURIANNUEL ET UN FINANCEMENT EXCEPTIONNEL

Convention pluriannuelle 2021 - 2023



Cette convention a pour objectifs de définir les contenus, les modalités de relations et d'interventions entre la Caf de la Côte-d'Or et la fédération des centres

sociaux de la Côte-d'Or.

Elle est conclue pour une durée de 3 ans de 2021 à 2023 et s'articule autour des axes suivants :

Développement d'un soutien fédéral aux centres sociaux

- ➔ Soutenir les fonctions fédérales de base
- ➔ Appui de la Caf de la Côte-d'Or à la fonction fédérale

Développement d'un soutien départemental aux centres sociaux

- ➔ Accompagner et soutenir les structures de l'AVS

- ✕ Mettre en réseau les acteurs, grâce aux fonctions d'appui et de ressource de la fédération des centres sociaux

- ✕ Proposer un accompagnement technique et méthodologique aux structures de l'AVS :

- ✕ Former les acteurs

- ➔ Promouvoir la dynamique participative
- ➔ Poursuivre la structuration de l'offre d'animation de la vie sociale, soutenir la création de nouvelles structures

- ➔ Assurer la promotion des centres sociaux et des EVS

- ✕ Valoriser l'AVS

- ✕ Poursuivre la démarche SENACS

- ✕ Renforcer le partenariat autour de l'AVS

- ➔ Structurer le réseau et l'accompagnement des espaces de vie sociale

Les instances de relations et d'interventions entre la Caf 21 et la Fédération 21

- ✕ Le comité de suivi de la convention
- ✕ Le comité de coordination
- ✕ Instance de concertation

Subvention 2021

En 2021, cette convention se traduit par un financement de 40 000 €

DIRECTION RÉGIONALE JEUNESSE ET SPORTS,

UN FONDS DE SOUTIEN AUX FÉDÉRATIONS

Fonds de soutien 2021



Une convention est signée chaque année avec la Direction Régionale des Affaires sanitaires et sociales. Elle a pour objet de marquer le soutien du ministère de l'Emploi et de la Solidarité aux

missions d'intérêt général qu'assume la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Depuis 2010, et suite à la mise en place de la RGPP, cette convention est transférée auprès de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Localement, cette convention de soutien aux fédérations locales des Centres Sociaux est signée entre la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or.

Les objectifs retenus sont :

- Accompagnement de l'évolution des Centres Sociaux

- Maillage le plus complet possible du territoire
- Démarches d'appui et de qualification
 - Développement de la vie associative
 - Animation de la réflexion et de la communication
 - Formation des acteurs bénévoles et professionnels
- Mobilisation des Centres Sociaux sur des thèmes d'actions prioritaires
- Mise en pratique de la Charte Fédérale Nationale, adoptée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2000

Subvention 2021

En 2021, cette convention se traduit par un financement de 10 278 €

Convention d'objectifs 2020 - 2022 : Fonjep

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations créé en 1964.

Véritable pôle de ressources, il a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire.

Pour atteindre cet objectif, le Fonjep articule cinq grands axes de travail :

- ➔ Développer le dialogue et la coopération entre acteurs
- ➔ Faciliter le déploiement des projets associatifs
- ➔ Soutenir la solidarité internationale
- ➔ Soutenir les modèles socio-économiques des associations JEP
- ➔ Conserver et valoriser la mémoire du secteur

Par la convention signée avec l'État, la fédération 21 s'engage à mettre en œuvre le projet d'intérêt économique général, conformément à ses statuts, à savoir :

➔ Regrouper les centres sociaux agréés ou en cours d'agrément, favoriser leur développement, les représenter, susciter la création de nouveaux centres

➔ Apporter une aide technique à ses adhérents dans différents domaines tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins ainsi que la méthodologie et l'évaluation du projet

La fédération des centres sociaux de Côte-d'Or qui disposait jusqu'alors d'un ½ poste dans le cadre du quota attribué au réseau des centres sociaux pour les postes d'assistants fédéraux s'est vue attribuée un ½ poste supplémentaire dans ce quota, et dispose toujours du poste du quota Jeunesse Éducation Populaire.

En 2021, ce sont donc deux postes qui ont été renouvelés, l'un pour un montant de 7 106 € et l'autre pour un montant de 7 108 €.

Les objectifs généraux des postes Fonjep :

➔ Accompagnement technique des Centres Sociaux de la Côte-d'Or, sur les domaines de la gestion et de la vie associative

➔ Soutien technique et méthodologique auprès des Centres Sociaux de la région Bourgogne dans le cadre du dispositif SENACS

➔ Comptabilité, paies et gestion administrative de la Fédération des Centres Sociaux

➔ Communication

➔ Animation du réseau

➔ Relais entre l'ensemble des structures et des partenaires

➔ Valoriser, capitaliser l'ensemble des actions et projets à l'échelle départementale, régionale et nationale



Fonjep 2021

En 2021, un demi-poste supplémentaire a été accordé à la fédération, portant ainsi à 2 postes à temps plein le nombre de Fonjep.

RAPPORT FINANCIER

➤ Rapport expert-comptable ETC	76
➤ Compte de résultat 2021 et Prévisionnel 2022	77
➤ Bilan 2021	82
➤ Texte des résolutions	83



RAPPORT FINANCIER, UNE ANNÉE 2021 EN POSITIF

Attestation ETC – Expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de :

Association FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	288 857,87 €
Produits d'exploitation :	247 099,31 €
Résultat net comptable :	33 200,82 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Talant
Le 01/06/2022

Céline VOLLEREAU
Expert-comptable diplômé



Charges 2021 et Prévisionnel 2022

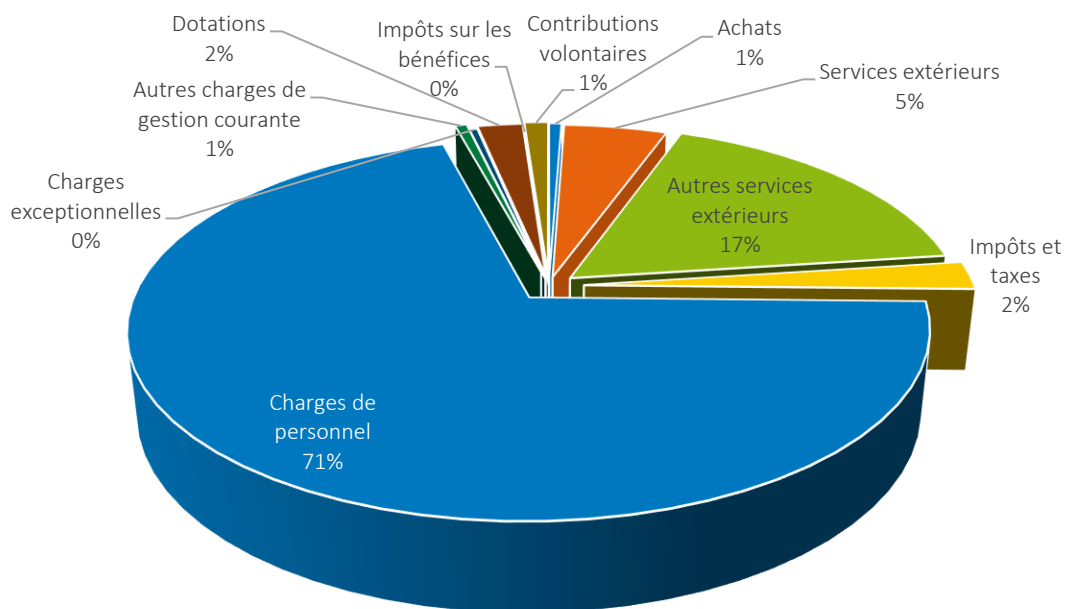
		Prévisionnel 2021	Charges	Prévisionnel 2022
60	Achats	3 300,00 €	1 299,95 €	2 900,00 €
	Alimentation boissons	500,00 €	98,14 €	800,00 €
	Petit équipement	1 000,00 €	318,78 €	500,00 €
	Fournitures administratives	1 000,00 €	635,06 €	800,00 €
	Autres fournitures	800,00 €	247,97 €	800,00 €
61	Services Extérieurs	12 050,00 €	10 901,76 €	12 700,00 €
	Location matériel	2 700,00 €	2 983,72 €	3 000,00 €
	Entretien et réparations	800,00 €	- €	- €
	Maintenance	3 500,00 €	3 088,80 €	3 100,00 €
	Maintenance photocopieur	1 500,00 €	417,59 €	800,00 €
	Primes d'assurances	550,00 €	552,63 €	600,00 €
	Documentation	1 500,00 €	1 096,02 €	1 200,00 €
	Frais séminaires et colloques	1 500,00 €	2 763,00 €	4 000,00 €
62	Autres Services Extérieurs	54 585,00 €	38 235,61 €	67 480,00 €
	Honoraires	2 000,00 €	1 908,00 €	1 950,00 €
	Prestation formation	- €	- €	6 900,00 €
	FCSF Financement ass. Numérique	120,00 €	120,00 €	- €
	Hébergement internet	180,00 €	- €	170,00 €
	Publicité, publications	2 500,00 €	1 092,00 €	6 000,00 €
	Cadeau	- €	30,00 €	- €
	Frais SNCF	2 000,00 €	344,65 €	1 300,00 €
	Déplacements du personnel	2 500,00 €	3 489,03 €	3 500,00 €
	Autres frais de déplacements	1 200,00 €	213,40 €	800,00 €
	Déplacements des bénévoles	1 500,00 €	212,38 €	1 500,00 €
	Missions	2 800,00 €	2 422,71 €	3 250,00 €
	Réception	3 500,00 €	136,40 €	2 500,00 €
	Séminaire	2 500,00 €	- €	3 500,00 €
	Frais de fonctionnement instances	- €	387,68 €	1 200,00 €
	Frais postaux	500,00 €	456,53 €	500,00 €
	Frais de télécommunications	2 500,00 €	1 650,29 €	1 700,00 €
	Services bancaires	85,00 €	110,00 €	110,00 €
	Cotisations FCSF et FOSFORA	24 650,00 €	22 259,65 €	24 000,00 €
	Cotisation UR BFC	4 250,00 €	2 125,00 €	4 250,00 €
	Adhésion ELISFA	400,00 €	357,00 €	400,00 €
	Autres adhésions	400,00 €	920,89 €	950,00 €
	Formation des bénévoles	1 000,00 €	- €	3 000,00 €
63	Impôts et Taxes	4 570,00 €	5 262,00 €	4 750,00 €
	Formation des salariés	1 500,00 €	2 049,00 €	1 500,00 €
	Formation Services Civiques	500,00 €	630,00 €	500,00 €
	Uniformation	2 570,00 €	2 583,00 €	2 750,00 €
64	Charges de Personnel	152 040,00 €	154 892,88 €	160 220,00 €
	Rémunération du Personnel	110 000,00 €	108 511,78 €	115 000,00 €
	Charges sociales	41 620,00 €	46 173,52 €	44 900,00 €
	Médecine du travail	420,00 €	207,58 €	320,00 €

Charges 2021 et Prévisionnel 2022 - Suite

		Prévisionnel 2021	Charges	Prévisionnel 2022
65	Autres charges de gestion courante	- €	1 220,08 €	- €
	Pertes sur créances	- €	739,20 €	- €
	Versement Fosfora	- €	480,15 €	- €
	Charges diverses gest.courante	- €	0,73 €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	800,00 €	1 600,00 €
	Subventions accordées AAP	- €	800,00 €	1 600,00 €
68	Dotations	3 930,00 €	4 759,64 €	5 010,00 €
	Dotation aux amortissements	1 300,00 €	2 159,64 €	2 250,00 €
	Dotation provisions pour retraite	2 630,00 €	2 600,00 €	2 760,00 €
69	Impôts sur les bénéfices	40,00 €	13,00 €	20,00 €
	Impôts sur les bénéfices	40,00 €	13,00 €	20,00 €
TOTAL DES CHARGES		230 515,00 €	217 384,92 €	254 680,00 €
86	Contributions volontaires	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	Locaux	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL DES CHARGES		233 015,00 €	219 884,92 €	257 180,00 €
		- €	33 200,82 €	- €

CHARGES 2021

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2021	Charges 2021	Prévisionnel 2022
60	Achats	3 300,00 €	1 299,95 €	2 900,00 €
61	Services Extérieurs	12 050,00 €	10 901,76 €	12 700,00 €
62	Autres Services Extérieurs	54 585,00 €	38 235,61 €	67 480,00 €
63	Impôts et Taxes	4 570,00 €	5 262,00 €	4 750,00 €
64	Charges de Personnel	152 040,00 €	154 892,88 €	160 220,00 €
65	Autres charges de gestion courante		1 220,08 €	
67	Charges exceptionnelles		800,00 €	1 600,00 €
68	Dotations	3 930,00 €	4 759,64 €	5 010,00 €
69	Impôts sur les sociétés	40,00 €	13,00 €	20,00 €
86	Contributions volontaires	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL DES CHARGES		233 015,00 €	219 884,92 €	257 180,00 €
Résultat de l'exercice			33 200,82 €	

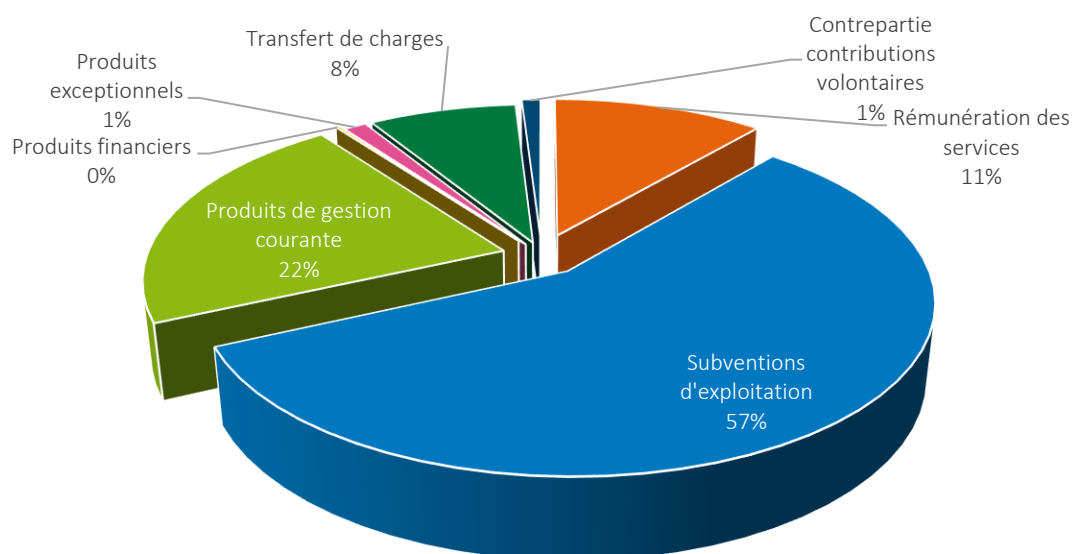


Produits 2021 et Prévisionnel 2022

		Prévisionnel 2021	Produits 2021	Prévisionnel 2022
70	Rémunération des Services	19 170,00 €	28 488,48 €	26 015,00 €
	Participation	- €	- €	- €
	Prestations diverses	- €	315,00 €	- €
	Prestations formation	- €	1 900,00 €	3 800,00 €
	MSA AAP	- €	7 000,00 €	- €
	FCSF Convention CTN	2 500,00 €	2 130,00 €	2 485,00 €
	Remboursement de frais	500,00 €	300,00 €	500,00 €
	Convention UR BFC - Administratif	13 500,00 €	13 100,00 €	13 100,00 €
	Convention Pouilly en Auxois	870,00 €	810,00 €	820,00 €
	Service Civique	800,00 €	1 653,33 €	800,00 €
	Fosfora	1 000,00 €	480,15 €	2 910,00 €
	Fonds Rotary AAP	- €	800,00 €	1 600,00 €
74	Subventions d'exploitation	137 980,00 €	144 146,00 €	161 650,00 €
	Subvention CAF Fonctionnement	25 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
	Subvention CAF Exceptionnelle	20 000,00 €	- €	15 000,00 €
	Subvention CAF formation impact	- €	11 000,00 €	11 000,00 €
	Subvention CAF SENACS	- €	- €	- €
	Subvention Département	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
	Subvention Ville de Dijon	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
	Subvention Minist. des Affaires Sociales	10 980,00 €	11 146,00 €	11 150,00 €
	FDVA	- €	- €	2 500,00 €
75	Produits de gestion courante	58 000,00 €	54 695,63 €	51 700,00 €
	Fonds mutualisé	20 000,00 €	20 000,00 €	15 000,00 €
	Cotisations des Centres Part	38 000,00 €	34 695,63 €	36 700,00 €
76	Produits financiers	500,00 €	445,76 €	450,00 €
	Intérêts LIB	500,00 €	445,76 €	450,00 €
77	Produits exceptionnels	665,00 €	3 040,67 €	665,00 €
	Produits exceptionnels exercices ant.	- €	2 375,00 €	- €
	Quote part subvention investissement	665,00 €	665,67 €	665,00 €
79	Transfert de charges	14 200,00 €	19 769,20 €	14 200,00 €
	Transfert de charges	- €	5 555,20 €	- €
	Transfert de charges FONJEP	14 200,00 €	14 214,00 €	14 200,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	230 515,00 €	250 585,74 €	254 680,00 €
87	Contrepartie Contrib. volontaires	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	Locaux	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	233 015,00 €	253 085,74 €	257 180,00 €
		- €	33 200,82 €	- €

PRODUITS 2021

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2021	Produits 2021	Prévisionnel 2022
70	Rémunération des Services	19 170,00 €	28 488,48 €	26 015,00 €
74	Subventions d'exploitation	137 980,00 €	144 146,00 €	161 650,00 €
75	Produits de gestion courante	58 000,00 €	54 695,63 €	51 700,00 €
76	Produits financiers	500,00 €	445,76 €	450,00 €
77	Produits exceptionnels	665,00 €	3 040,67 €	665,00 €
79	Transfert de charges	14 200,00 €	19 769,20 €	14 200,00 €
87	Contrepartie Contrib. volontaires	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS		233 015,00 €	253 085,74 €	257 180,00 €
Résultat de l'exercice			33 200,82 €	



Bilan financier au 31 décembre 2021

ACTIF			PASSIF	
Immobilisation		3 990,28 €	Capitaux Propres	
Brut :	16 274,02 €		Réserves de trésorerie	9 299,39 €
Amortissement :	12 283,74 €		Fonds d'Investissement	5 713,80 €
Net :	3 990,28 €		Réserve démarche congrès	45 000,00 €
			Subvention investissement	1 997,00 €
			Reprise subv. Investis.	- 1 023,12 €
			Provision pour retraite	21 340,00 €
			Autres provisions pour risques	10 000,00 €
			Provision pour CET	9 101,70 €
Créances de Fonctionnement		53 438,82 €	Réserves statutaires	80 379,56 €
Usagers	11 195,22 €		Résultat de l'exercice	33 200,82 €
Collect. publ à recevoir	18 890,00 €			
Produits à recevoir	23 100,00 €			
Charges constatées d'avance	253,60 €			
Disponibilités		231 428,77 €	Dettes de Fonctionnement	
Compte courant	97 317,63 €		Fournisseurs et comptes rattachés	2 888,38 €
Livret	134 111,14 €		Dettes fiscales et sociales	35 260,34 €
			Produits constatés d'avance	35 700,00 €
		288 857,87 €		288 857,87 €

Texte des résolutions

PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2022

➡ Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport d'activité, le rapport financier du Trésorier et le compte-rendu de présentation des comptes du cabinet comptable, approuve dans toutes les parties lesdits rapports.

➡ Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés.
Elle fixe le résultat de l'exercice à un bénéfice de 33 200,82 €

Résultat de l'exercice :	33 200,82 €
Report à nouveau :	80 379,56 €
Résultat à affecter :	33 200,82 €
Affectation du résultat :	
✕ Réserves pour projet associatif	15 000,00 €
« Réserves démarche Congrès 2020-2023 »	
✕ Réserves statutaires	18 200,82 €

➡ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021

➡ Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale approuve la poursuite du chantier « cotisations ».
Le calcul des cotisations EVS sera identique au calcul des cotisations des Centres Sociaux.



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE CÔTE-D'OR

Maison des Associations

2, rue des Corroyeurs – Boîte MM1 – 21000 DIJON

03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

centres-sociaux.21@wanadoo.fr

www.centres-sociaux-21.fr